20 ANS DE SUBVENTION

FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DES NATIONS UNIES POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

RAPPORT ANNUEL 2015

« Un grand merci à la femme que j'ai rencontrée à l'hôpital et qui m'a parlé des groupes de soutien aux femmes lorsque nous attendions le médecin. Je remercie également le médecin qui est arrivé en retard au rendez-vous. Si elle était arrivée à l'heure, je n'aurais pas rencontré cette femme. Elle m'a conseillé de venir vous voir. Avec l'aide de Furkat, je suis partie avec mon enfant et je vis maintenant en sécurité. Merci !!! »

—Bénéficiaire (âgée de 27 ans) d'une subvention du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies octroyée à Najoti kudakon, au Tadjikistan

Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies) a été créé lors de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1996 (résolution 50/166). Il est géré par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) pour le système des Nations Unies. Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies reste le seul mécanisme mondial et multilatéral d'octroi de subventions qui est exclusivement consacré à la lutte contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles. Ce rapport décrit l'impact et les réalisations clés du Fonds en 2015 et présente certaines de ses principales réussites au cours de ces 20 dernières années.

AVANT-PROPOS PHUMZILE MLAMBO-NGCUKA

La Directrice générale d'ONU Femmes, Mme Phumzile Mlambo-Ngcuka, rencontre des filles participant au programme Grassroot Soccer SKILLZ.

Photo : ONU Femmes/Karin Schermbrucker

L'année 2016 marque les 20 années d'octroi de subventions par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (aussi appelé Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies – UNTF).

Fondé sur la générosité des États membres des Nations Unies et d'un nombre croissant de partenaires du secteur privé, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies est le seul mécanisme de subventions mondial et multilatéral qui soutient les efforts nationaux visant à mettre fin à la violence contre les femmes et les filles. Son rôle aujourd'hui est plus crucial que jamais. Le présent rapport annuel constitue une occasion de célébrer les succès obtenus dans la lutte contre la violence envers les femmes et les filles à travers le monde et de réitérer la nécessité d'éliminer les défis restants. Malgré la prise de conscience croissante du fait que la violence contre les femmes et les filles est une pandémie qui affecte les droits humains et constitue un important obstacle au développement durable, la priorité que lui accordent les gouvernements dans la planification, la programmation et le budget nationaux reste peu élevée, sans raison valable. C'est la raison pour laquelle le temps est venu de partager des exemples de ce qui fonctionne, afin que nous passions de la parole aux mesures concrètes.

L'année dernière, j'ai eu l'occasion de visiter deux des organisations qui reçoivent le soutien du Fonds d'affectation spéciale : le programme de Grassroots Soccer au Cap, en Afrique du Sud, et la Fondation pour l'éducation mère-enfant (AÇEV) à Istanbul, en Turquie. Les deux bénéficiaires démontrent comment des approches innovantes peuvent améliorer la vie des femmes et les filles.

Grassroots Soccer utilise le sport pour promouvoir l'autonomisation des filles, aider à leur sensibilisation à la santé reproductive et sexuelle, et accroître leur accès à des services médicaux, juridiques et psychosociaux. Il parvient à diffuser ses messages à des filles comme Yamkela, une jeune de 14 ans qui a vécu toute sa vie dans la commune de Khayelitsha, caractérisée par une pauvreté systémique, une prévalence élevée du VIH/sida et des infrastructures sociales limitées. Elle m'a dit : « Lorsque je me trouve au centre Grassroots Soccer, je suis en sécurité ».

A Istanbul, j'ai participé à une session de l'Association de soutien des pères, un projet innovant relatif au rôle paternel géré par ACEV qui vise à prévenir les violences conjugales en obtenant la collaboration des hommes. Ce programme communautaire exhaustif prévoit l'agencement de temps et d'endroits où les pères peuvent se réunir pour discuter de questions visant à l'atteinte de l'égalité dans le foyer, par exemple à travers le partage de responsabilités domestiques, l'impact de langage sexiste et de nouvelles idées relatives à la masculinité. Les résultats du projet initial, qui a été exécuté entre 2010 et 2013, ont été si encourageants que le programme a maintenant été prolongé jusqu'en 2018.

Ces programmes font partie de 111 projets qui visaient à prévenir et à traiter la violence contre les femmes et les filles dans 76 pays et territoires pendant l'année 2015. Ils comprennent notamment un programme au Bangladesh avec Nari Progati Sangha qui vise à créer des milieux d'apprentissage sécurisés pour les filles dans 80 écoles secondaires ; un programme au Guatemala avec Fundacio Sida i Societat, qui a créé une méthode pour enregistrer les cas de violence à l'égard des travailleurs du sexe ; et un programme en Égypte avec Al Shehab Institution for Comprehensive Development qui s'est attaqué aux causes et aux liens entre la violence contre les femmes et le VIH/sida en intervenant auprès de plus de 900 femmes vivant dans des communautés marginalisées.

En 2015, les gouvernements du monde entier ont fait de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles un objectif central du Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment à travers l'adoption de l'objectif n° 5 des ODD qui comporte une cible dédiée à la violence contre les femmes et les filles. Cet engagement positif doit maintenant s'accompagner de financements substantiels, d'une priorité à l'égalité des genres dans l'aide publique au développement (APD) et d'une allocation de ressources adéquates dans les budgets nationaux. Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies poursuivra son rôle de catalyseur en appelant les donateurs partout dans le monde à augmenter sensiblement leurs financements, afin que la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles se poursuive. Le soutien dont bénéficie le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies auprès d'ONU Femmes d'une part et de l'ensemble du système des Nations Unies d'autre part lui confère une place stratégique pour aider les pays à combler leurs lacunes dans la mise en œuvre des moyens de lutte contre la violence faite aux femmes.

Dr. Phumzile Mlambo-Ngcuka
Secrétaire générale adjointe des Nations Unies et Directrice générale d'ONU Femmes

UN CADRE DIRECTEUR

Grâce au travail d'*Equality for Growth (EFG)*, le marché où travaille Christina Simon (sur la photo), une bénévole pour EFG et une marchande à Dar Es Salam, n'est plus un lieu d'abus, et les affaires se sont améliorées.

Photo : ONU Femmes/Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies : Gemma Wood

« La violence à l'égard des femmes fait obstacle à la réalisation des objectifs d'égalité, de développement et de paix. Elle constitue une violation des droits fondamentaux et des libertés fondamentales des femmes et empêche partiellement ou totalement celles-ci de jouir de ces droits et libertés. Le fait que la protection et la promotion des droits et libertés fondamentaux ne soient pas assurées dans le cas de la violence à l'égard des femmes est un problème ancien qui préoccupe tous les États et auquel il faut s'attaquer. »

—Programme d'action de Beijing

Les droits fondamentaux sont au cœur du travail du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies. Son mandat, sa vision et ses stratégies de mise en œuvre sont enracinés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans les traités et instruments internationaux relatifs aux droits fondamentaux qui l'ont suivi. Le Programme d'action de Beijing, résultat de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, a fait date dans les efforts visant à s'atteler à la discrimination à l'égard des femmes et des filles. Il a marqué la reconnaissance des progrès réalisés dans les normes internationales, plus particulièrement avec l'adoption de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes en 1979 et la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes en 1993, et de la nécessité de nouveaux mécanismes, impulsions et engagements afin de faire de ces promesses une réalité pour les femmes et les filles du monde entier.

La violence à l'égard des femmes constituait l'un des 12 domaines critiques identifiés par le Programme d'action. Il était nécessaire d'élaborer des stratégies intégrées afin de prévenir et d'éliminer la violence à l'égard des femmes, d'étudier les causes et les conséquences de cette violence et d'identifier et de soutenir des mesures et des programmes exprimant un engagement à faire changer les choses.

Une équipe de football féminine participant au programme *Grassroot Soccer*, lors d'un tournoi intergénérationnel en Afrique du Sud.

Photo : Jaco Roets

1945

DROIT INTERNATIONAL

Charte des Nations Unies

« L'Organisation des Nations Unies doit contribuer à... faire universellement respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion ».

1948

DROIT INTERNATIONAL

Déclaration universelle des droits de l'homme

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits...Chacun a droit à tous les droits et libertés énoncés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation ». (Articles 1 et 2)

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES : LES DONNÉES CHIFFRÉES

UNE FEMME SUR TROIS DANS LE MONDE

A SUBI DES VIOLENCES PHYSIQUES ET/OU SEXUELLES DANS SON COUPLE OU DES VIOLENCES SEXUELLES D'UNE AUTRE PERSONNE

ENVIRON 7 POUR CENT DES FEMMES

ONT SUBI UNE AGRESSION SEXUELLE COMMISE PAR UNE PERSONNE AUTRE QUE LEUR COMPAGNON[1]

PLUS DE 125 MILLIONS DE FILLES ET DE FEMMES

EN VIE AUJOURD'HUI ONT SUBI UNE FORME OU UNE AUTRE DE MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES/EXCISION[2]

PLUS DE 700 MILLIONS DE FEMMES EN VIE AUJOURD'HUI

ONT ÉTÉ MARIÉES AVANT LEUR 18E ANNIVERSAIRE

ET ENVIRON 250 MILLIONS ONT COMMENCÉ À VIVRE

EN COUPLE AVANT L'ÂGE DE 15 ANS[3]

Telle était la vision au cœur de la résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1996, un an seulement après le Programme d'action de Beijing qui a établi le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies. La résolution 50/166 a envoyé un message fort faisant de la violence à l'égard des femmes et des filles une priorité pour les Nations Unies. Elle a également défini une trajectoire claire pour la future mission du Fonds. Elle a appelé le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à jouer un rôle moteur et à soutenir des activités novatrices qui bénéficient directement aux femmes et les autonomisent. Sa portée a également été définie : le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies devait soutenir des initiatives aux niveaux national, communautaire et international et encourager une collaboration à l'échelle du système avec d'autres organismes des Nations Unies. Établi comme un mécanisme à l'échelle du système, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies repose sur le principe du partenariat des Nations Unies, qui continue d'occuper une place centrale dans ses valeurs, ses stratégies et sa mise en œuvre.

Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies fonctionne comme un fonds commun, avec des contributions volontaires des États membres des Nations Unies et d'un nombre croissant de partenaires du secteur privé. Avec le soutien institutionnel essentiel d'ONU Femmes, de ses bureaux, et du système des Nations Unies dans son ensemble, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies a démontré un grand potentiel pour aider les pays à résorber le déficit de mise en œuvre de l'action visant à prévenir et éliminer la violence à l'égard des femmes.

Les participantes présentent leurs compétences en arts martiaux lors de la cérémonie de clôture d'un camp de compétences dans leur école, organisé dans le cadre du projet soutenu par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies.

Photo : Mr. Tofazzol Hossain Selim

1953 — *DROIT INTERNATIONAL*

Convention sur les droits politiques de la femme

1975 — *INITIATIVES DES NATIONS UNIES*

Première Conférence mondiale sur les femmes

Organisée par les Nations Unies et tenue au Mexique, 133 gouvernements définissent un Plan d'action mondial.

1979 — *DROIT INTERNATIONAL*

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF)

1980 — *INITIATIVES DES NATIONS UNIES*

Seconde Conférence mondiale sur les femmes

Tenue à Copenhague. Un programme d'action appelle à des mesures fermes pour garantir la propriété et le contrôle des femmes sur leurs biens.

Des participantes dans le *centre de médias communautaire* suivent une formation sur les médias sociaux.
Photo : Khaloud Salah

En 1995, une poignée de pays seulement disposaient de lois et de politiques s'attelant à la violence à l'égard des femmes et des filles. Aujourd'hui, les gouvernements nationaux s'engagent en faveur d'une réponse plus complète à ce fléau mondial, ce qui reflète l'évolution du travail relatif à l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles aux niveaux normatif, politique et de la mise en œuvre. Au niveau international, les conventions et les protocoles ont été complétés par l'élaboration d'instruments politiques. Ceux-ci fournissent une orientation détaillée sur les mesures que les États et d'autres parties prenantes doivent prendre pour prévenir et éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles. Il s'agissait pour certains de déclarations et de résolutions adoptées par les organes des Nations Unies et de documents émanant des conférences des Nations Unies et de rencontres au sommet.

Aujourd'hui, le besoin de changement est nettement plus reconnu qu'il y a 20 ans. Partout dans le monde, de nouvelles lois ont pénalisé de nombreuses formes de violence à l'égard des femmes et des filles et les gouvernements nationaux s'engagent en faveur d'une stratégie plus compréhensive pour lutter contre ce fléau mondial. La reconnaissance mondiale que la violence à l'égard des femmes constitue une violation des droits fondamentaux est peut-être la réussite la plus importante des ces dernières décennies.

Cette transformation de la situation dans laquelle évoluent les femmes et les filles qui cherchent à éviter ou surmonter la violence est en grande partie attribuable aux mouvements mondiaux pour les droits fondamentaux et l'autonomisation des femmes qui ont pris de l'ampleur et de l'aplomb au cours de ces 20 dernières années. Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies se situe au cœur de ces mouvements, jouant

VIH/SIDA

Dans les années 2000, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies a regroupé plusieurs de ses domaines de travail : un engagement vis-à-vis d'une **évaluation** toujours plus efficace et rigoureuse et d'un **renforcement des capacités** dans le domaine du suivi et de l'évaluation parmi les bénéficiaires ; la prise en compte de l'**intersection de la violence à l'égard des femmes et du VIH** ; la création de **partenariats** avec un large éventail d'organisations afin d'obtenir des financements destinés à l'octroi de subventions ; et les efforts visant à rassembler les ressources du **système des Nations Unies** afin de travailler en collaboration pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes.

En **2006**, les Nations Unies ont publié un rapport qui a fait date dans les efforts visant à éliminer la violence à l'égard des femmes. L'un des domaines soulignés dans *l'Étude approfondie de toutes les formes de violence à l'égard des femmes*, réalisée par le Secrétaire général, était l'intersection entre la violence à l'égard des femmes et le VIH. Il affirmait que les femmes vivant avec le VIH sont davantage susceptibles d'avoir subi des violences, et que les femmes qui ont subi des violences sont davantage exposées au risque d'infection par le VIH.

Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies avait déjà créé un guichet thématique spécial sur le VIH/sida et la violence à l'égard des femmes en 2006, avec l'aide de Johnson & Johnson, l'une des premières entreprises privées ayant fourni un soutien constant au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, et des bénéficiaires travaillaient déjà dans ce domaine de programmation, notamment en Égypte et en Albanie.

En **2007**, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, en collaboration avec la Coalition mondiale sur les femmes et le sida et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a organisé une consultation d'experts pour évaluer des approches visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes et pour étudier l'intersection entre ce problème et le VIH/sida. Cette consultation a réuni des spécialistes de l'évaluation, des partenaires des Nations Unies et des bénéficiaires afin de définir les méthodes, dégager les tendances et identifier les défis des méthodes d'évaluation. Elle a été suivie par un atelier de conception d'évaluations. Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies a continué de fournir un soutien technique et financier durant trois ans afin d'assurer que les enseignements tirés étaient mis à disposition de tous les projets futurs et étaient largement partagés avec les principales parties prenantes.

Réunion du réseau d'orientation multisectoriel à Escuintla au Guatemala.
Photo : ONU Femmes/Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies : Mildred Garcia

1984 — *DROIT INTERNATIONAL*

Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Le Comité contre la torture a précisé par la suite qu'il considère la violence contre les femmes, y compris la violence sexuelle et la traite des femmes, comme des actes de torture basés sur le sexe.

1985 — *INITIATIVES DES NATIONS UNIES*

Troisième Conférence mondiale sur les femmes

Tenue à Nairobi. Les délégués des 157 États membres adoptent des mesures pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes et pour promouvoir la participation des femmes aux efforts de paix et de développement.

1993 — *DROIT INTERNATIONAL*

Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Ce document contient une définition exhaustive de la violence envers les femmes et les droits à appliquer pour parvenir à l'élimination de la violence faite aux femmes, sous toutes ses formes.

1995 — *INITIATIVES DES NATIONS UNIES*

Quatrième Conférence mondiale sur les femmes

Tenue à Beijing. 189 États adoptent à l'unanimité la **Déclaration et le Programme d'action de Beijing :** à la fois plan d'action pour l'autonomisation des femmes et document de référence en matière de politique sur l'égalité des sexes.

un rôle de catalyseur unique en tant que seul mécanisme d'octroi de subventions mondial et multilatéral, exclusivement consacré à combattre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles d'une part et à susciter des changements visant à prévenir et/ou éliminer cette violation des droits fondamentaux. Depuis sa création, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies est au cœur de ce changement en soutenant des projets novateurs, reproduisant des méthodologies efficaces et fournissant un soutien par l'intermédiaire de ses subventions, concentrant les meilleures pratiques et renforçant la capacité des organisations qui œuvrent pour la prévention et l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles.

L'orientation stratégique du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies continue d'évoluer sous l'influence de partenariats de longue date et sur la base de l'expérience acquise en soutenant des organisations de la société civile, des gouvernements et des partenaires des Nations Unies. De manière similaire, sa vision et sa mission ont également évolué depuis son lancement en 1996. Initialement, le fonds avait comme objectif immédiat de « soutenir les actions nationales, régionales et internationales, y compris celles menées par les gouvernements et les organisations non gouvernementales, visant à éliminer la violence à l'égard des femmes ». Au fil des années, sa portée s'est élargie et ses bénéficiaires se sont diversifiés. Le financement s'est considérablement accru et des guichets de financement spéciaux ont été créés (consacrés par exemple à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et au VIH/sida dans des situations de conflit et d'après-conflit et à l'expérience des adolescentes).

Rencontre avec la communauté autochtone des Kankuamo. La voie d'assistance intégrale fournit des informations sur les moyens d'accéder aux services de protection et d'aide juridique à Valledupar en Colombie.
Photo : ONU Femmes/Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies : Mildred Garcia

1996

FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DE L'ONU

Création du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Est créé (Résolution 60/166 de l'Assemblée générale) dans le but de soutenir et de poursuivre, à travers tout le système des Nations Unies, les efforts visant à mettre fin à la violence contre les femmes et les filles.

1999

INITIATIVES DES NATIONS UNIES

Mise sur pied de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Célébration le 25 novembre de chaque année – date arrêtée par les Nations Unies.

EN 2015, LES PROGRAMMES DU FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DES NATIONS UNIES :

ONT BÉNÉFICIÉ À **PLUS D'UN MILLION DE PERSONNES**

ONT FAIT PARTICIPER DIRECTEMENT **PRÈS DE 180 000 FEMMES ET FILLES**

NOTAMMENT DES VICTIMES DE VIOLENCES, DES FEMMES AUTOCHTONES, DES FEMMES PROVENANT DE MINORITÉS ETHNIQUES, DES TRAVAILLEUSES MIGRANTES ET DES FEMMES ET DES FILLES HANDICAPÉES

ONT ENGAGÉ COMME AGENTS DE CHANGEMENT
PLUS DE 130 000 HOMMES ET GARÇONS

PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION, ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES ET PERSONNEL EN UNIFORME

ONT ATTEINT **PRÈS DE 700 000 PERSONNES**

AU TRAVERS D'ACTIONS DE SENSIBILISATION, DE CAMPAGNES DANS LES RÉSEAUX SOCIAUX, D'ÉMISSIONS DE RADIO ET DE TÉLÉVISION, DU THÉÂTRE ET D'AUTRES FORMES DE LOISIRS

1999

FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DE L'ONU

Réalisation d'un projet subventionné au Nigéria

À Ibadan, au Nigéria, l'organisation bénéficiaire du Fonds fournit d'autres moyens de subsistance, tels que des micro-crédits, permettant à des adolescents travailleurs du sexe de tenir des échoppes dans les marchés.

2000

DROIT INTERNATIONAL

Résolution nº 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité ; Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants

VINGT ANS
D'OCTROI DE SUBVENTIONS

Une femme participe à une partie du projet d'Al Shehab en Égypte portant sur l'"autonomisation économique. Ce projet vise à l'élimination de la violence à l'égard des femmes et du VIH.

Photo: ONU Femmes/Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies : Aldijana Sisic

« Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies est un mécanisme visant à mettre un terme à la violence à l'égard des femmes et des filles : il s'attaque à un problème considéré comme important par toutes les parties prenantes... et il est perçu comme répondant aux besoins aussi bien des titulaires des subventions que de leurs bénéficiaires. »

—Évaluation externe du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, 2009

En 2016, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies fête son 20e anniversaire. Les projets visant à prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et des filles soutenus au fil des années ont été étendus aux quatre coins du monde. La plupart de ces projets ont mis en œuvre des initiatives novatrices et imaginatives qui nous ont permis de comprendre ce qui fonctionne et pourquoi. Ces résultats ont été consignés dans les rapports et les évaluations des bénéficiaires, dans les rapports annuels du Fonds et dans une évaluation externe de 2009, ces documents ayant contribué à l'analyse à la base du Plan stratégique actuel du Fonds (2015-2020).

Les bénéficiaires du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies mettent actuellement en œuvre un large éventail de projets locaux, nationaux, régionaux et transrégionaux, soit sous la forme d'interventions indépendantes, soit dans le cadre d'efforts locaux ou nationaux plus vastes. Des Tonga à l'Équateur en passant par la Biélorussie, l'Inde et le Nigeria, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies soutient des projets qui ont produit des bénéfices réels et durables pour les femmes et les filles et ont engagé avec succès la participation d'un certain nombre de parties prenantes comprenant des hommes, des garçons, des jeunes et des dirigeants religieux et traditionnels. Ceux-ci ont joué un rôle important pour réaliser notre objectif commun de prévenir et éliminer la violence à l'égard des femmes. Selon l'évaluation externe de 2009 du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, les projets examinés (c'est-à-dire, les 37 projets mis en œuvre durant la période 2005-2007) : « *ont contribué à faire prendre conscience aux citoyens de la gravité de la violence à l'égard des femmes et des filles et les projets du [Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies] ont répondu aux besoins des femmes touchées par ou ayant survécu à la violence et ont renforcé la capacité des entités responsables.* »

En réponse aux priorités identifiées, au cours de ces 20 dernières années, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies a soutenu des recherches essentielles et révolutionnaires, des modifications spécifiques apportées à des lois, des

Une jeune fille joue sur un terrain de football lors d'une visite de la Directrice générale d'ONU Femmes à l'organisation Grassroot Soccer en Afrique du Sud, qui s'emploie à éliminer la violence à l'égard des femmes et le VIH.

Photo : Karin Schrembrucker/GRS

2000

FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DE L'ONU

Impact et viabilité accrus

Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies commence à soutenir des initiatives de moyenne dimension dont la réalisation s'effectue sur une période de trois ans au maximum, afin d'en renforcer l'impact et la viabilité.

2001

FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DE L'ONU

Trois stratégies cruciales

Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies élabore trois stratégies cruciales pour mettre fin à la violence contre les femmes : **le renforcement de la mobilisation des communautés, l'encouragement des partenariats institutionnels, et le développement d'appuis institutionnels à travers la recherche et la sensibilisation.**

LE FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DES NATIONS UNIES HIER ET AUJOURD'HUI

1997

3 Donateurs

22 Subventions actives

28 Pays et territoires

1 MILLION DE DOLLARS US
Montant total des subventions

2015

20 Donateurs

111 Subventions actives

76 Pays et territoires

57 MILLIONS DE DOLLARS US
Montant total des subventions

politiques et des pratiques, et un activisme novateur. Il a encouragé l'établissement de services locaux et nationaux destinés aux victimes de violences et la création de nouveaux partenariats locaux, nationaux, régionaux et transrégionaux.

Du fait de la reconnaissance internationale croissante du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies comme source de soutien, le nombre et la variété de propositions de financement reçues ont augmenté, de même que les fonds provenant des donateurs. Si le fonds a continué de se concentrer sur les femmes et les filles comme principales bénéficiaires et de soutenir les titulaires des subventions, la portée de son travail s'est étendue au fil du temps. Alors que dans les années 1990, le Fonds se concentrait sur les lois, les politiques nationales et les services fournis aux survivantes, il place désormais un plus fort accent sur les projets traitant de la prévention de la violence contre les femmes et les filles et des priorités thématiques stratégiques. Les preuves de la réussite de cette approche ont été mises en exergue dans le rapport d'évaluation de 2009.

Le rapport a également relevé le fait que les projets ont contribué à changer ou mettre en œuvre des cadres juridiques ou politiques au niveau national ou local, et que la plupart avaient intégré des approches axées sur les droits fondamentaux et l'égalité des sexes. Dans ses analyses et stratégies de financement, le Fonds a également explicitement identifié les organisations travaillant avec les hommes et les garçons admissibles et a souligné l'importance de mieux faire connaître et comprendre le besoin de travailler avec eux en tant qu'agents actifs de changement. Par exemple, plusieurs projets du 13e cycle d'octroi de subventions (2008) impliquaient spécifiquement des hommes et des garçons en Égypte et en Albanie. Plus de la moitié des projets qui ont depuis reçu le soutien du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies identifient les hommes et les garçons comme des bénéficiaires secondaires.

Certaines des stratégies et méthodes testées et mises en œuvre dans le domaine de la prévention et du travail avec les hommes et les garçons initialement financées ont par la suite été identifiées par les évaluateurs externes comme des exemples d'interventions efficaces permettant de prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles.

« *Malgré les données factuelles limitées, globalement, ce rapide examen conclut qu'il existe des* ***preuves suffisantes permettant de recommander*** *: des interventions au niveau relationnel, tel que les initiatives « Stepping Stones » ; des microfinancements associés avec des approches transformatrices dans le domaine du genre tels que l'initiative IMAGE ; des interventions de mobilisation de la communauté afin de changer les normes sociales ; des interventions qui ciblent principalement les garçons et les hommes au moyen de formations en groupe associées avec la mobilisation de la communauté ; et des programmes d'éducation parentale.* »[4]

Suite aux recommandations du rapport d'évaluation de 2009, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies a investi afin de renforcer sa capacité de suivi et d'évaluation, ainsi que celle de ses bénéficiaires. Il a introduit l'exigence de mener des études initiales et des évaluations à la fin de chaque projet et mis en place des formations obligatoires pour tous les nouveaux titulaires de subventions, dans le but de renforcer leur capacité de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports. Et en 2014, le Fonds a lancé son système de gestion des subventions, un outil interactif qui permet au public d'accéder facilement à des informations détaillées sur son mécanisme mondial d'octroi de subventions.

D'anciens esclaves se réunissent avec des procureurs en Mauritanie pour mettre fin à l'esclavage et à la violence à l'égard des femmes.
Photo : Anti-Slavery International

2002 — *FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DE L'ONU*

Réalisation d'un projet subventionné en Mongolie

Un bénéficiaire du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies en Mongolie génère des données d'importance vitale sur les arrêts rendus par les tribunaux de district qui viennent documenter l'élaboration de nouvelles lois sur la violence domestique.

2003 — *FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DE L'ONU*

Réalisation d'un projet subventionné en Tanzanie

Equity, un bénéficiaire du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies en Tanzanie crée un réseau d'agents responsables de l'application des lois, des médias s'engageant à y apporter leur collaboration en diffusant et faisant connaître les dispositions spéciales de la loi en matière de délits sexuels.

2004 — *FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DE L'ONU*

La violence contre les femmes condamnée en Afghanistan

Le ministère de la Condition féminine en Afghanistan organise une importante manifestation à Kaboul pour marquer la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Le Président du pays émet la toute première déclaration condamnant la violence contre les femmes.

2005 — *INITIATIVES DES NATIONS UNIES*

Examen décennal du Programme d'action de Beijing

L'examen fait ressortir que son application intégrale est indispensable pour atteindre les objectifs de développement internationalement convenus, y compris les objectifs du **Millénaire pour le développement.**

Des bénéficiaires participant à une activité de formation de la *Women's Justice Initiative* au Guatemala.
Photo : ONU Femmes/Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies : Mildred Garcia

Chaque année depuis 1996, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies a fourni des financements à des organisations de la société civile et des gouvernements, et de 2008 à 2014, à des équipes de pays des Nations Unies. Ouvert et transparent, le processus d'octroi de subventions repose sur la mise en concurrence et garantit que les financements ciblent les personnes qui travaillent dans les domaines prioritaires du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies. La transparence et la consultation sont essentielles pour garantir que le Fonds reste pertinent et efficace. Pour l'attribution des subventions, les appels à propositions sont émis dans le cadre d'une procédure de sélection ouverte et concurrentielle. Les demandes de subvention sont examinées par des experts indépendants et par un Comité consultatif des programmes interorganisations[5], qui bénéficie de l'expertise et de l'expérience des agences des Nations Unies, des représentants de grandes organisations non gouvernementales et d'autres spécialistes dans le domaine.

Les résultats obtenus au cours des années à travers des projets soutenus par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies démontrent bien ce qu'il est possible d'accomplir en octroyant des subventions stratégiques et directes à des programmes de qualité dirigés par des institutions efficaces.

L'impact de leur travail prouve qu'avec des efforts continus, des stratégies venant renforcer l'engagement dans tous les segments de la société et des ressources suffisantes, il est possible de réduire, prévenir et finalement éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles.

Par exemple, le lien entre des projets initialement financés par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies et la création ou la mise en œuvre de normes législatives a été établi à de nombreuses occasions au cours de ces 20 dernières années. Les lois envoient un message fort selon lequel la violence à l'égard des femmes constitue une violation des droits fondamentaux que les États ont l'obligation de prévenir et d'éliminer. Ainsi, le retentissement considérable en 2000 dans les médias des initiatives soutenues par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies entre 1997 et 1999 a motivé l'adoption par le Parlement du Kenya de la première loi du pays sur la violence domestique, dont le ton ferme et décisif a été remarqué.

Toutefois, au fil du temps, les réussites obtenues dans le domaine législatif ont abouti à une réorientation vers l'application de nouvelles normes. En 2004, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies a aidé l'organisation

Semillas [Sociedad Mexicana Pro Derechos de la Mujer] et la Commission mexicaine de défense et de promotion des droits fondamentaux [Comisión Mexicana de Defensa y Promoción de los Derechos Humanos] à s'attaquer aux problèmes de l'impunité des fémicides dans la ville mexicaine de Ciudad Juarez. Pour la première fois, cette initiative a rassemblé des organisations représentant les familles des victimes et des organisations non gouvernementales de défense des droits fondamentaux dans un effort commun destiné à souligner le besoin urgent d'une action dans ce domaine. Le gouvernement du Mexique a répondu à cet appel en fournissant des financements aux communautés les plus touchées par des actes de fémicide devant servir à mettre en place des crèches, offrir des services de conseil et soutenir les microentreprises.

En 2008, des subventions octroyées à des projets dans des pays tels que la Bulgarie et le Rwanda ont généré de nouveaux engagements politiques et budgétaires, qui ont joué un rôle essentiel dans le renforcement des cadres d'application des lois. Par exemple, la Fondation bulgare de recherche sur le genre a plaidé en faveur d'allocations budgétaires régulières de l'État, particulièrement au niveau local, là où la plupart des services sont fournis. En conséquence, la loi a été révisée afin de prévoir des financements annuels destinés aux services de protection et de soutien. Au Rwanda, une subvention octroyée à l'administration gouvernementale du district de Ngoma a débouché sur l'élaboration par des dirigeants locaux d'un plan stratégique de trois ans qui intègre toutes les actions locales visant à éliminer la violence à l'égard des femmes. Le problème a été mis à l'ordre du jour des réunions mensuelles du district sur la sécurité et des comités locaux de surveillance dans plusieurs villages afin qu'il soit possible d'effectuer un suivi régulier des affaires et de les signaler à la police.

En 2009, Oxfam Grande-Bretagne, avec le soutien du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, a conclu un partenariat avec des organisations de femmes en Égypte, en Jordanie, au Liban, en Syrie et au Yémen pour mener des initiatives régionales ayant un rôle moteur dans l'ensemble des États arabes, ce afin de concevoir des méthodes permettant d'impliquer les hommes et les garçons dans les activités de prévention. Après seulement un an de mise en œuvre, de hauts représentants du gouvernement et des personnalités publiques importantes ont uni leurs forces afin d'exiger l'adoption d'une loi pénalisant la violence dans la famille au Liban.

Un réseau d'ONG de femmes locales à Baganuur présente le protocole d'accord, qui prévoit le financement de formations sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes.
Photo : ONU Femmes/Nuntana Tangwinit

2005

FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DE L'ONU

Réalisation d'un projet subventionné au Mexique

Semillas, Sociedad Mexicana Pro Derechos de la Mujer (Organisation mexicaine des droits des femmes), bénéficiaire du Fonds d'affectation s'attaque à l'impunité dans les cas de féminicides. Les familles des victimes et des organisations de la société civile s'unissent pour faire pression sur l'Etat.

2006

FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DE L'ONU

Réalisation d'un projet subventionné au Monténégro et en Serbie

Women in Black (Les femmes en noir), bénéficiaire du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies rédige une résolution sur les femmes, la paix et la sécurité pour aider à l'application de la Résolution n° 1325 (de 2000), qui est adoptée par le gouvernement régional de la province autonome de Voïvodine.

2007

FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DE L'ONU

Réalisation d'un projet subventionné en Haïti et en République dominicaine

Colectiva Mujer y Salud (Collectif des femmes et de la santé), bénéficiaire du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, s'attaque aux liens entre la violence contre les femmes et le VIH/sida le long de la frontière entre les deux pays.

2008

INITIATIVES DES NATIONS UNIES

Lancement de « Tous UNiS pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes »

La campagne mondiale du Secrétaire général « Tous UNiS pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes » est lancée.

LA VISION POUR 2030

Une femme au travail dans une usine de vêtements. Elle participe à un programme de Care International au Cambodge visant à réduire les actes de violence sur le lieu de travail.

Photo : CARE/Josh Estey

De gros obstacles subsistent, particulièrement l'incapacité à mettre en œuvre efficacement de nouvelles lois et politiques, le sous-financement chronique des initiatives visant à combattre et éliminer la violence à l'égard des femmes, et la discrimination fondée sur le genre et les inégalités entre les sexes, toujours omniprésentes.

Ces problèmes entravent les progrès à chaque étape. Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies tire parti de sa position unique pour faire tomber ces obstacles. Il continue de soutenir des initiatives visant à améliorer la collecte de données, à former des fonctionnaires aux systèmes judiciaires et à promouvoir des stratégies de prévention et des actions de sensibilisation du public. De même, il apporte son concours à des programmes destinés à renforcer l'autonomisation économique et politique des femmes et la participation des hommes dans les efforts visant à prévenir et éliminer la violence à l'égard des femmes.

Soutenu par une base unique de connaissances et d'expérience dans la mise au point de stratégies efficaces de financement visant à combattre la violence à l'égard des femmes et des filles et par un nombre croissant de partenaires et de partisans, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies entre dans sa troisième décennie d'octroi de subventions avec l'ambition intacte de renforcer le soutien apporté aux initiatives essentielles et novatrices mises en œuvre par l'ensemble des bénéficiaires, petits et grands, qui luttent contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles. La base de données factuelles du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies qui sera bientôt mise en place reposera sur les connaissances acquises suite au financement de plus de 400 projets au cours des 20 dernières

Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030

Le Programme de développement durable adopté lors du Sommet des Nations Unies sur le développement durable en septembre 2015 comprend une série de 17 objectifs de développement durable (ODD) visant à mettre fin à la pauvreté, à lutter contre les inégalités et l'injustice et à faire face au changement climatique d'ici à 2030. Pour la première fois, ceux-ci comprennent un objectif s'attaquant explicitement à la violence à l'égard des femmes et des filles.

L'objectif 5 consacré à l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes porte spécifiquement sur l'élimination de toutes les formes de violence, y compris les pratiques traditionnelles dangereuses, à l'égard des femmes et des filles. Cet objectif se situe dans le contexte de la mise en œuvre de réformes visant à donner aux femmes des droits égaux aux ressources économiques et à renforcer les politiques et les lois applicables qui promeuvent l'égalité entre les sexes[6].

La Fédération nationale des communautés de femmes du Kirghizistan (NFFCK) travaille avec des écoliers dans des villages reculés du Kirghizistan pour mettre fin à la violence à l'égard des filles et empêcher les mariages par enlèvement.

Photo : ONU Femmes/Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies : Theresia Thylin

2008

FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DE L'ONU

Réalisation d'un projet subventionné au Népal

SAMANATA (l'Institut pour l'égalité sociale et des sexes), bénéficiaire du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies organise des sessions de formation technique et professionnelle à l'intention des migrantes, qui comprennent une prise de conscience du droit de mener une existence exempte de violence.

2009

FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DE L'ONU

Réalisation d'un projet subventionné en Inde

En partenariat avec la société Ogilvy et Mather, Breakthrough, bénéficiaire du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, lance la campagne « Bell Bajao » (« Sonnez les cloches »), qui gagne un Abby d'or, prix récompensant la meilleure campagne au concours de Goafest.

En se basant sur le nombre de bénéficiaires des projets soutenus par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies en 2015, il est estimé que chaque 12 dollars US levés et octroyés dans le cadre de subventions profitent à un bénéficiaire supplémentaire.

années et constituera un outil central permettant de puiser, d'analyser et de diffuser des enseignements utiles. Ce corpus unique de connaissances servira à l'élaboration de politiques, de programmes et de stratégies de financement visant à prévenir et éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles.

L'investissement dans la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles joue un rôle central dans la réalisation du développement durable auquel les États membres des Nations Unies se sont engagés. Chaque dollar récolté par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies est un pas dans cette direction. Accroître les fonds globalement disponibles pour l'octroi de subventions, même d'un faible montant chaque année, aura un effet cumulatif, permettant au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies de soutenir des projets qui aident des milliers de femmes et de filles à changer leur vie.

Conformément à ses principes fondateurs, les représentants du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies ont établi une stratégie pour les cinq prochaines années qui se concentre sur la défense et le financement d'approches axées sur les résultats, l'utilisation des enseignements tirés de données factuelles mondiales récoltées auprès de ses bénéficiaires, et l'exploitation de son mandat unique et de son pouvoir de rassemblement pour

S'il dispose de ressources accrues, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies (UNTF) sera capable d'atteindre sensiblement plus de femmes, de filles, d'hommes et garçons de par le monde.

CHAQUE SOMME ADDITIONNELLE DE **12 DOLLARS** DONNÉE À L'UNTF PERMET DE VENIR EN AIDE À **1 NOUVEAU BÉNÉFICIAIRE**

L'AUGMENTATION DU FINANCEMENT DE L'UNTF DANS LA PROPORTION **D'UN MILLION DE DOLLARS** PERMET D'ATTEINDRE **160 000 BÉNÉFICIAIRES SUPPLÉMENTAIRES**

L'AUGMENTATION PAR **20 MILLIONS DE DOLLARS DU FINANCEMENT** DE L'UNTF PERMET D'ATTEINDRE **3,7 MILLIONS DE PERSONNES SUPPLÉMENTAIRES**

assurer des financements durables permettant de prévenir et d'éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles.

Une nouvelle vision du développement durable viendra soutenir le travail du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pendant les cinq prochaines années. En s'appuyant sur sa compréhension des défis et des opportunités qui se présenteront à l'avenir, le Fonds s'attachera désormais davantage à recueillir des financements destinés à des initiatives durables sur la base de leur potentiel d'obtenir des résultats spécifiques au niveau local et/ou national plutôt qu'à s'efforcer de combler le déficit entre les fonds disponibles et la demande sur le terrain. Dans la pratique, cela signifie qu'en recherchant des initiatives axées sur les résultats, durables et pouvant être reproduites, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies s'efforcera d'aider les gouvernements, le système des Nations Unies, les responsables politiques et les législateurs à être à la fois proactifs et réactifs afin de faire avancer la réalisation des droits fondamentaux des femmes, en partenariat avec des organisations de la société civile. De cette manière, il utilisera son rôle pour étendre le plus possible les choix et les opportunités qui se présentent à toutes les femmes et les filles.

Fort de valeurs essentielles solides et de ses 20 ans d'expérience, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies peut analyser et adapter ses méthodes de financement et ses stratégies et exploiter les enseignements tirés à partir des projets financés afin de relever des défis qui ne cessent d'évoluer. Le Fonds met de plus en plus l'accent sur la prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles au moyen d'interventions communautaires combattant la discrimination à l'égard des femmes, qui est à la base de la violence dont elles sont victimes. Il s'attache à renforcer la capacité de petites organisations dirigées par des femmes et des jeunes et à prêter assistance à des groupes négligés, notamment les femmes et les filles vivant dans la pauvreté ou dans des zones rurales, les femmes et les filles handicapées, apatrides, déplacées ou réfugiées, les femmes vivant en milieu tribal ou autochtones, les membres de minorités religieuses ou ethniques, ou plus récemment à soutenir des organisations s'attaquant à la violence à l'égard des femmes dans des contextes d'aide humanitaire.

Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies se concentre sur des initiatives qui visent à induire un changement durable et ont le potentiel d'être institutionnalisées dans des initiatives plus générales du gouvernement au niveau national visant à

Des filles participant à l'*AMREF*, un projet visant à mettre fin à la mutilation génitale féminine en Tanzanie.
Photo : ONU Femmes/Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies : Gemma Wood

prévenir et éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles. L'orientation stratégique du Fonds consiste à modifier le modèle de financement « dépendant du donateur » pour y substituer un programme de travail durable pouvant être intégré dans des réponses institutionnelles globales de l'État (par exemple, des plans d'action, des services et des politiques nationaux), et donc financé par le budget national.

Environ deux tiers des demandes reçues chaque année par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies proposent d'employer différentes stratégies pour renforcer les réponses institutionnelles de l'État au problème de la violence à l'égard des femmes et des filles, en mettant l'accent sur l'application efficace des lois relatives à la violence à l'égard des femmes. Au niveau international, les instruments et les décisions relatifs aux droits fondamentaux ainsi que les défenseurs de ces droits ont fait progresser la compréhension du fait que la violence à l'égard des femmes et des filles est une violation de droits fondamentaux à laquelle les gouvernements sont tenus de s'attaquer, et la notion de « diligence requise » est apparue comme un moyen d'évaluer les réponses des États pour combattre la violence à l'égard des femmes et des filles. Le principal défi qui doit être relevé est de recourir à la diligence requise pour tenir les gouvernements responsables et garantir qu'ils remplissent leurs obligations en matière d'application des lois et de pleine mise en œuvre des plans d'action et des politiques nationaux visant à prévenir et éliminer la violence à l'égard des femmes.

2010

INITIATIVES DES NATIONS UNIES

Création d'ONU Femmes

ONU Femmes, l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et de l'autonomisation de la femme est créée, réunissant les parties du système des Nations Unies axées sur l'égalité entre les sexes.

2010

FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DE L'ONU

Réalisation d'un projet subventionné au Pérou

Movimiento Manuela Ramos (le Mouvement Manuela Ramos), bénéficiaire du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, met sur pied un groupe de travail composé de fonctionnaires du gouvernement, de représentants d'organisations de la société civile et de prestataires de services en vue d'établir un protocole d'action intersectoriel répondant aux besoins des victimes.

2011

FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DE L'ONU

Réalisation d'un projet subventionné au Suriname

Ilse Henar Foundation for Women's Rights (Fondation Ilse Henar pour les droits des femmes), bénéficiaire du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, conçoit un modèle permettant d'affronter le harcèlement sexuel sur le lieu de travail et l'applique dans dix entreprises dans la région de la capitale.

2012

FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DE L'ONU

Réalisation de projets subventionnés au Brésil, au Chili, en Inde et au Rwanda

Instituto Promundo, bénéficiaire du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies fait participer des hommes et des garçons dans les efforts de prévention de la violence en leur faisant mieux connaître les droits des femmes et le soutien de l'égalité entre les sexes.

LES PRIX DÉCERNÉS AUX BÉNÉFICIAIRES DE L'UNTF AU FIL DES ANS

1999 | FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DES NATIONS UNIES

Dès le début, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies a été reconnu comme un centre d'apprentissage et de partage de bonnes pratiques sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes. La première de nombreuses vidéoconférences interorganisations, intitulée « Un monde sans violence à l'égard des femmes », a été tenue à l'occasion de la Journée internationale de la femme en **1999** afin de présenter les meilleurs exemples de stratégies visant à éliminer la violence à l'égard des femmes dans le monde. Des femmes ayant survécu à des violences et des défenseurs y ont participé. Diffusée dans 20 pays et suivie par des centaines de milliers de personnes, elle a abordé des problèmes comprenant la violence dans la famille, la mutilation génitale féminine/excision et la violence économique, notamment la traite des femmes.

2001 | LE NICARAGUA

En **2001**, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies a émis un appel spécial à propositions se concentrant sur l'utilisation des médias et des stratégies de communication. Le pouvoir des médias pour sensibiliser le public et changer les attitudes a été mis en exergue par la participation d'un bénéficiaire à un feuilleton télévisé au Nicaragua, au cours d'un des programmes les plus suivis dans le pays, particulièrement parmi les adolescents. Les enquêtes ont indiqué que cela a permis de faire mieux connaître les droits fondamentaux des femmes.

2009 | L'INDE

L'organisation *Breakthrough* a joué un rôle de pionnière en mettant en œuvre des campagnes novatrices et primées sur la violence à l'égard des femmes en Inde. En **2009**, un accord pro bono avec le géant de la publicité Ogilvy and Mather a aidé Breakthrough à produire la campagne « Bell Bajao » (« Tirez la sonnette d'alarme »), qui a remporté le prix Abby de la « meilleure campagne integrée » lors du festival GOAFEST. Grâce à un partenariat avec le Ministère de la promotion de la femme et de l'enfant qui a permis à Breakthrough de diffuser des messages sur les chaînes de télévision nationales, la campagne « Bell Bajao » a atteint plus de 124 millions de personnes en seulement quatre mois, avec des messages sur les droits juridiques des femmes. En **2016**, la campagne #askingforit de Breakthrough a été l'une des six gagnantes du prix Skoll pour l'entrepreneuriat social. Les prix Skoll récompensent les innovations qui ont un effet significatif sur certains des problèmes les plus pressants au monde et sont susceptibles de créer un impact accru. Le prix incitera Breakthrough à utiliser sa méthodologie avancée pour inciter un million de personnes à agir pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles.

2010 | LE NÉPAL

En **2010**, Equal Access Nepal a remporté le prix spécial du concours One World Media pour sa remarquable couverture de presse du monde en développement (voir http://www.oneworldmedia.org.uk/awards-2010). Le programme radiophonique hebdomadaire d'Equal Access, *Samajhdari* (Compréhension mutuelle) a reçu le prix récompensant sa sensibilisation d'un million d'auditeurs au lien existant entre la violence à l'égard des femmes et le VIH/sida.

2013 | INTER-RÉGIONAL : L'AFRIQUE

En **2013**, l'organisation Physicians for Human Rights a remporté le premier prix Tech Challenge for Atrocity Prevention décerné par l'USAID et Humanity United. Elle a créé l'application pour mobiles « Medicapt », qui donne aux prestataires de santé des outils leur permettant de récolter, de documenter et de préserver des preuves scientifiques de torture et de violence sexuelle recevables devant un tribunal et de transmettre ces données aux autorités de manière sécurisée.

2013 | L'INDE

En **2013**, le Karnataka Health Promotion Trust qui soutient et met en œuvre des initiatives liées au VIH/sida et la santé reproductive a reçu le prix d'excellence en matière de soins de santé primaire de l'Organisation mondiale de la santé dans la catégorie « Innovations en matière d'amélioration de l'accès aux soins et de garantie de leur continuité ».

2016 | LA SERBIE

Dobra Basta (« Bon jardin ») de l'organisation B92, un programme visant à promouvoir l'autonomisation économique des femmes en Serbie, a remporté deux prix lors du forum de présentation Smart Academy organisé dans le cadre du Forum régional des innovations sociales en avril **2016**. Une enveloppe de 445 000 RSD (environ 4 100 dollars US) lui a été octroyée. Lors de la sélection des meilleures initiatives d'entrepreneuriat social candidates au prix, le jury a pris en compte les critères suivants : la durabilité, l'efficacité et l'innovation (l'originalité par rapport à l'ensemble des initiatives courantes). Ce prix permet d'assurer la pérennité des résultats du travail financé par les bénéficiaires de subventions du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies.

2013

FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DE L'ONU

Réalisation d'un programme de subvention aux Samoa

Le Samoa Victim Support Group (Groupe de soutien aux victimes des îles Samoa), bénéficiaire du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies joue un rôle central dans l'élaboration d'une législation historique visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes, qui est adoptée en avril 2013.

2014

FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DE L'ONU

Réalisation d'un projet subventionné en Ouganda

Après des années de plaidoyer par les mouvements de femmes, et notamment par *Women's Initiatives for Gender Justice*, subventionné par l'UNTF, le Parlement adopte une résolution historique appelant au dédommagement des femmes victimes de la guerre et des autres victimes de l'Armée de résistance du Seigneur.

2015

DROIT INTERNATIONAL

Résolution nº 2242

La Résolution nº 2242, qui vise à améliorer l'application du programme en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité par la prise en compte des préoccupations relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité dans toutes les situations se présentant dans des pays donnés est adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies.

2015

INITIATIVES DES NATIONS UNIES

Transformer notre monde : le Programme pour le développement durable à l'horizon 2030

Programme adopté par l'Assemblée générale.

DES PARTENARIATS NOVATEURS

« Pendant 20 ans, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes a apporté son soutien à des initiatives enrichissantes visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes partout dans le monde. La mission à laquelle il se livre me tient beaucoup à cœur », déclare Nicole Kidman.

Depuis 2014, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies a formé de nouvelles alliances et partenariats avec le secteur privé afin d'accroître les financements et la sensibilisation à l'aide de la couleur orange. Bon nombre de ces partenariats permettent non seulement de lever des fonds pour le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, mais aussi de fournir aux femmes du monde entier des opportunités économiques durables et éthiques pour promouvoir l'autonomisation économique et rompre le cycle de la violence.

L'Ambassadrice de bonne volonté d'ONU Femmes Nicole Kidman soutient le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes à l'occasion du 20e anniversaire du Fonds, en portant le collier et son pendentif orange en forme de cœur, créé par SeeMe, une entreprise de commerce équitable.

Photo : Avec l'aimable autorisation de Nicole Kidman

SEE ME

Pour célébrer son 20e anniversaire, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes a conclu un partenariat avec l'organisation de commerce équitable de bijoux ***SeeMe*** qui a travaillé avec des personnes ayant survécu à la violence en Tunisie pour créer un collier unique avec un cœur orange comme symbole du 20e anniversaire, en utilisant des techniques locales et traditionnelles. La moitié des bénéfices de la vente du collier seront versés à des projets soutenus par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, et l'objectif du partenariat est de fournir aux victimes de violences un revenu en se lançant dans la fabrication de bijoux.

THANKFUL

Thankful, un mouvement social mondial qui soutient des programmes visant à autonomiser les personnes afin d'améliorer leur qualité de vie, est entré en partenariat avec le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies afin de lever des fonds et de mener des actions de sensibilisation pour éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles dans le monde. Thankful travaille en collaboration avec des entreprises afin de fabriquer des produits « Thankful », par exemple des produits cosmétiques, et réserve une partie de chaque vente à la programmation du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies afin d'éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles.

VOZ

VOZ, qui signifie « voix », une maison de mode éthique qui travaille avec des femmes artisans pour concevoir et produire de manière éthique des vêtements qui honorent leur culture, a créé un nouveau poncho afin de contribuer à combattre la violence à l'égard des femmes et des filles. Un cinquième du produit des ventes est destiné à des projets soutenus par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies.

MERCI À TOUS NOS DONATEURS

Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies souhaite remercier tous ses donateurs, anciens et actuels, pour le rôle qu'ils ont joué afin de permettre au Fonds de soutenir des projets visant à combler l'écart entre les engagements juridiquement contraignants des gouvernements, les lois et les politiques et l'expérience vécue par les femmes et les filles.

DONATEURS EN 2015

Les gouvernements suivants :

- Australie
- Autriche
- France
- Allemagne
- Islande
- Irlande
- Israël
- Kazakhstan
- Liechtenstein
- Pays-Bas
- Suisse
- Trinité-et-Tobago
- Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Les Comités nationaux d'ONU Femmes des pays suivants :

- Allemagne
- Finlande
- Islande
- Japon

La fondation Swedish Postcode Lottery

L'association UN Women for Peace

Soko

Yuwei Designs

Remerciements particuliers à « We Are [The Collective] » pour sa contribution en nature

Nous remercions spécialement Mme Ban Soon-taek, marraine de l'UN Women for Peace Association, pour son soutien continu au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies.

Photo : ONU Femmes/Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies : Adina Wolf

EXEMPLES DE RÉUSSITE DES BÉNÉFICIAIRES DE SUBVENTIONS EN 2015

« Grâce au projet, j'ai pu réaliser mon rêve d'ouvrir mon propre restaurant. J'ai maintenant une source de revenus stable et suffisante pour satisfaire mes besoins de tous les jours en nourriture, médicaments et vêtements, pour subvenir aux besoins de mon fils et payer mon loyer… J'ai aussi pu créer deux emplois à temps partiel pour d'autres femmes. »

—Nora Draou, bénéficiaire du projet ***Initiatives pour la protection des femmes*** *financé par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies au Maroc*

En 2015, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies a soutenu 111 projets visant à prévenir et s'attaquer à la violence à l'égard des femmes et des filles dans 76 pays et territoires. Au cours de l'année, il a octroyé 33 nouvelles subventions dans 29 pays et territoires, dont 30 à des organisations de la société civile et trois à des gouvernements. D'ici la fin de l'année 2018, ces nouvelles subventions devraient atteindre 1,7 million de bénéficiaires principaux.

Afin de valider l'efficacité des programmes des bénéficiaires de subventions, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies a organisé des missions complètes de contrôle tout au long de l'année 2015 et a visité neuf pays dans quatre régions. Ses représentants ont rencontré sept bénéficiaires de subventions d'Europe de l'Est et d'Asie centrale, de Serbie, du Tadjikistan, du Kirghizistan et du Kosovo (conformément à la Résolution 1244/1999 du Conseil de sécurité des Nations Unies) ; à un bénéficiaire d'une subvention en Asie, au Myanmar ; à deux bénéficiaires en Afrique, au Maroc et en Afrique du Sud ; et à deux bénéficiaires en Amérique latine et aux Caraïbes, à Antigua-et-Barbuda et à El Salvador. Ces missions ont été l'occasion de visiter les sites d'importants projets et de rencontrer les organisations des bénéficiaires de subventions, les organisations partenaires, les bénéficiaires primaires et secondaires et les principales parties prenantes.

La section suivante décrit certaines des réalisations des bénéficiaires de subventions du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies en 2015 qui ont été relevées durant ces missions, ainsi que les rapports d'étape obligatoires fournis par les titulaires durant l'année.

LES PETITES ORGANISATIONS DE FEMMES

Gambie

En **Gambie**, un projet mis en œuvre par *GAMCOTRAP* et visant à mettre fin à la mutilation génitale féminine (MGF) a procédé à la sensibilisation des responsables de village de 58 communautés à travers des sessions de formation de leurs dirigeants entreprises par leurs chefs . Durant la première année, plus de 300 femmes ont participé à une série d'ateliers de formation. L'objectif était de leur donner les moyens de revendiquer leurs droits et de jouer un rôle actif dans la protection d'autres femmes, et particulièrement de filles, contre la MGF. Dans des témoignages et des entretiens avec de jeunes mères dans deux districts, 64 pour cent d'entre elles ont affirmé qu'elles ne souhaitent pas soumettre leurs filles à la MGF à l'avenir. Les anciens du village débattent de la manière de protéger les filles et leurs communautés. En décembre 2015, la Gambie a promulgué une loi pénalisant et interdisant la MGF, ce qui représente une réalisation importante des activités de plaidoyer à long terme de *GAMCOTRAP*.

Kirghizistan

Au **Kirghizistan**, l'ONG *NFFCK*, bénéficiant d'une petite subvention du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, met à l'essai un programme d'éducation dans les écoles de trois villages. Plus de 600 jeunes l'ont suivi. Une équipe de spécialistes a élaboré une trousse pédagogique – Autonomiser les filles grâce à l'éducation, l'art et les médias – la première de ce type en langue kirghize.

Durant un séjour effectué récemment, les représentants du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies ont participé à un dialogue intergénérationnel autour du mariage par enlèvement et des droits des filles dans les familles, inspiré par les débats organisés à l'école dans le cadre du projet. Les conversations entre une mère et une fille, une grand-mère et une petite-fille illustrent le changement de mentalité dans les communautés rurales du Kirghizistan dans le sillage des discussions suscitées par le nouveau programme dans les écoles.

Il est essentiel de transformer les attitudes pour produire un changement durable, et *NFFCK* œuvre pour renforcer les compétences de leadership et apprendre aux filles comment prévenir et répondre aux menaces de violence au niveau local.

LE FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DES NATIONS UNIES INVESTIT ACTUELLEMENT

PRÈS DE 2 MILLIONS DE DOLLARS US POUR SOUTENIR 21 PETITES ORGANISATIONS DE FEMMES

Le personnel de *GAMCOTRAP* participe à une rencontre lors des 16 jours d'activisme contre la violence faite aux femmes.
Photo : GAMCOTRAP

« Je ne vais pas soumettre ma petite-fille à la mutilation génitale féminine... Ce sont les personnes qui décident des pratiques culturelles. Les personnes peuvent se mettre d'accord sur un problème et parvenir à un consensus pour mettre fin à toute pratique qui ne leur est plus bénéfique. »

*—Bénéficiaire de **GAMCOTRAP***

FEMMES ET FILLES NÉGLIGÉES ET MARGINALISÉES

Albanie

L'Alliance contre la discrimination des LGBT a publié un rapport de recherche menée au niveau national fournissant pour la première fois une base pour l'élaboration de politiques en connaissance de cause afin de prévenir la discrimination et de protéger les femmes LBT de la violence en **Albanie**. Le projet a également formé des personnes responsables de points de contact dans six villes dans le but de s'assurer que les besoins spécifiques des femmes LBT dans ces communautés sont mieux compris et pris en compte. Il a aussi fourni un espace sûr pour que les femmes LBT dénoncent des violences et reçoivent des services de base d'ONG locales.

Colombie

*L'Organisation nationale colombienne d'autochtones (Organización Nacional de Indígenas de **Colombia**, ONIC)* mène des recherches sur la violence à l'égard des femmes autochtones et la documente, sensibilise les communautés et les autorités concernées par ce problème, forme les femmes autochtones pour défendre leurs droits et fournir un soutien psychoculturel, social, juridique et psychologique aux femmes ayant survécu à la violence et leur famille. Jusqu'ici, 150 plaintes ont été enregistrées. Des services de soutien ont été fournis dans 48 pour cent de ces cas.

Zimbabwe

Le Leonard Cheshire Disability Zimbabwe Trust est en train de mettre en œuvre un projet visant à fournir des services spécialisés dans 10 districts du **Zimbabwe** pour les femmes et les filles handicapées qui ont subi des violences. Le projet a soutenu près de 500 femmes et filles handicapées, a fourni à 93 pour cent des victimes de violence une aide pratique et a contribué à former des agents de police et des fonctionnaires des services judiciaires à la langue des signes et à l'impact de différents obstacles sur la dénonciation de la violence fondée sur le genre.

LE FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DES NATIONS UNIES INVESTIT ACTUELLEMENT

PLUS DE 18 MILLIONS DE DOLLARS US POUR SOUTENIR DES GROUPES DE FEMMES ET DE FILLES

NÉGLIGÉES ET MARGINALISÉES, Y COMPRIS DES RÉFUGIÉES, DES FEMMES HANDICAPÉES, DES AUTOCHTONES, DES TRAVAILLEUSES DU SEXE, DES LBT ET DES FEMMES ÂGÉES

Une mère et sa fille au Kirghizistan participent à un dialogue intergénérationnel sur les mariages par enlèvement.
Photo : ONU Femmes/Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies : Theresia Thylin

« Je constatais que les filles et les femmes n'étaient pas les égales des hommes dans ma vie de tous les jours, alors je me suis intéressée à différentes lois. Les hommes et les femmes doivent être égaux. C'est pourquoi je pense qu'il est très important que nous connaissions tous nos droits. »

*—Aiturgan, bénéficiaire de 15 ans du programme d'éducation à l'école de **NFCCK** au Kirghizistan*

VIH/SIDA ET VIOLENCE CONTRE LES FEMMES ET LES FILLES

Égypte

Al Shehab Institution for Comprehensive Development s'attaque aux causes sous-jacentes et aux liens entre la violence à l'égard des femmes et le VIH/sida dans les communautés marginalisées au Caire, en **Égypte**. Lors de sa première année, le projet a soutenu plus de 900 femmes dans les groupes ciblés (les femmes et les filles ayant survécu à des violences, des travailleuses domestiques, des travailleuses du sexe et des femmes vivant avec le VIH). Plus de 550 femmes ont visité le centre d'accueil et ont bénéficié de services complets d'assistance juridique et psychosociale, ainsi que de formations professionnelles visant à les aider à trouver un emploi. Près de 1 000 hommes et plus de 800 femmes ont participé aux activités de sensibilisation et le système de contrôle du projet a indiqué une amélioration de 65 pour cent des connaissances sur les droits des femmes, le VIH et la violence à l'égard des femmes, ainsi que le lien entre les trois.

Guatemala

En collaboration avec des fonctionnaires du gouvernement **guatémaltèque**, *Fundacio Sida i Societat* a créé un mécanisme permettant d'enregistrer les cas de violence à l'égard des travailleuses sexuelles, dont la plupart sont des femmes migrantes autochtones, jeunes et fortement exposées au risque de violence sexuelle et de VIH. Cela a servi de base pour la mise sur pied d'un système de réorientation impliquant la Police nationale, l'hôpital national d'Escuintla, la Direction de la santé et le Bureau de justice sur les fémicides afin d'accroître l'accès aux services de santé, juridiques et sociaux aux victimes de la violence.

Jamaïque

En **Jamaïque**, l'organisation *AIDS Support for Life* met en œuvre un projet visant à mobiliser des organisations religieuses et communautaires et à autonomiser les femmes vivant avec le VIH/sida, les LGBTI, les personnes vivant avec des handicaps et les travailleuses du sexe en fournissant des formations aux compétences nécessaires à la vie courante et en culture juridique. Support for Life est la seule ONG à fournir des services cliniques aux personnes vivant avec le VIH et à d'autres populations clés dans le pays, et elle participe régulièrement à la soumission de meilleures pratiques dans le rapport mondial d'avancement sur la lutte contre le sida. Plus de 90 pour cent de tous les clients qui accèdent aux services de Jamaica AIDS Support for Life jouissent d'une meilleure santé.

LE FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DES NATIONS UNIES INVESTIT ACTUELLEMENT

2,7 MILLIONS DE DOLLARS US DANS DES PROJETS TRAITANT DU LIEN ENTRE LE VIH/SIDA ET LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES FILLES

Bénéficiaires de services psychosociaux et d'emploi d'*Al Shehab en Égypte.*
Photo : ONU Femmes/Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies : Aldijana Sisic

« Lorsque je me suis adressée pour la première fois au groupe de bénévoles d'Al-Shehab, j'étais un peu introvertie. Je n'étais pas très ambitieuse et n'avais pas de fortes convictions, et j'avais peur de me mêler aux garçons, car j'ai toujours entendu parler du harcèlement sexuel, et aussi à cause du harcèlement que je subis dans la rue… Aujourd'hui, j'ai beaucoup plus confiance en moi et je n'ai pas peur d'interagir avec les autres ou d'exprimer mon opinion… »

*—Sarah Fawzy (âgée de 19 ans) bénéficiaire du projet **Al-Shehab** mis en œuvre à Ezbet El-Haggana, l'une des plus grandes zones informelles du Grand Caire*

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES JEUNES FILLES ET DES ADOLESCENTES

Arménie

En **Arménie**, *Society Without Violence* met en œuvre une initiative visant à promouvoir l'intégration de questions liées au genre et à la violence fondée sur le genre dans la politique d'enseignement de l'État. En 2015, le Ministère de l'Éducation et des Sciences a adopté un module sur le genre et la violence basée sur le genre. Celui-ci fait désormais partie du programme de formation obligatoire de l'Institut national de l'éducation pour les enseignants dans les écoles publiques. 5 165 enseignants ont déjà été formés, et à partir de 2016, 8 000 enseignants par an suivront cette formation. En collaboration avec l'Open Society Institute, l'initiative suivra également les progrès accomplis dans l'intégration de la violence basée sur le genre dans les programmes scolaires.

Bangladesh

Au **Bangladesh**, *Nari Progati Sangha*, une organisation locale de femmes, travaille avec 80 écoles secondaires dans quatre districts du Bangladesh pour créer un environnement d'apprentissage sûr pour les filles. Le projet a permis de former 236 enseignants sur la manière de traiter le problème de la violence à l'égard des femmes à l'école. Il les a également aidés à acquérir des compétences de conseil. Un total de 1 136 leçons ont été dispensées à 16 000 étudiants (garçons et filles) par des enseignants formés dans le cadre du projet. Les étudiants ont suivi en moyenne trois leçons sur des questions liées aux droits des femmes et à la violence à l'égard des femmes et des filles. Après leur formation, trois quarts des enseignants ont indiqué qu'ils se sentaient plus motivés pour soutenir les étudiants et créer un environnement plus sûr.

Afrique du Sud

En **Afrique du Sud**, l'organisation *Grassroot Soccer* est en train d'étendre son intervention novatrice Skillz Street Plus reposant sur le sport et visant à encourager l'autonomisation des filles, à donner des informations sur la santé sexuelle et reproductive et à renforcer l'accès aux services médicaux, juridiques et psychosociaux. En 2014-2015, le projet a soutenu 1 233 fille*s dans huit écoles*.

LE FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DES NATIONS UNIES INVESTIT ACTUELLEMENT

PLUS DE 12 MILLIONS DE DOLLARS US POUR SOUTENIR DES PROGRAMMES S'ATTAQUANT À LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES JEUNES FEMMES ET DES ADOLESCENTES

L'entraîneur de SKILLZ, Sonwabise [Sony] Dick, en compagnie de Yamkela Nqweniso, une diplômée et bénévole de *Grassroot Soccer SKILLZ* âgée de 15 ans, au cours d'un après-midi d'activités de sensibilisation au VIH menées par SKILLZ avec des participantes au programme SKILLZ à Khayelitsha, la commune dont la croissance est la plus rapide en Afrique du Sud

Photo : GRS/Karin Schrembrucker

« Les opportunités ne vous tombent pas dessus par miracle. Vous devez les rechercher, et les saisir à deux mains lorsque vous les trouvez. Je me rappelle avoir entendu dire que s'il n'y a pas de porte ouverte aux opportunités, il faut en construire une pour qu'une opportunité puisse y frapper. Grassroot Soccer nous fournit cette voie pour que nous puissions trouver et saisir ces opportunités… ».

*—Annelisa, coach de 20 ans de SKILLZ Street et bénéficiaire de **Grassroot Soccer** en Afrique du Sud*

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES DANS LES SITUATIONS DE CONFLIT OU CONSÉCUTIVES À UN CONFLIT

République démocratique du Congo

Le travail de la Women's Initiative for Gender Justice (WIGJ), la seule organisation internationale de femmes s'étant vu accorder le statut d'amicus curiae par la Cour pénale internationale (CPI), a travaillé au renforcement des capacités locales de collecte de données crédibles sur les crimes à caractère sexiste dans les conflits armés. En **République démocratique du Congo**, plus de 1 000 victimes de violences fondées sur le genre qui n'auraient autrement pas eu accès à une assistance médicale ont à ce jour été envoyées à une maison de transit bénéficiant de l'aide du projet au Nord-Kivu. Au **Soudan**, des activités de plaidoyer stratégiques et durables de WIGJ et d'organisations partenaires ont contribué à une réforme de la loi régissant les viols en 2015. Auparavant, si une femme mariée était victime d'un viol mais ne pouvait pas le prouver, elle était accusée d'adultère, passible d'une peine de 100 coups de fouet.

Népal

Au **Népal**, l'organisation *The Story Kitchen* met en œuvre le projet « SAHAS for Justice » (Courage pour la justice) dans 10 districts. Le projet a tenu un atelier de trois jours durant lequel des femmes ayant survécu à des conflits ont apporté leurs témoignages. Les femmes interrogées ont déclaré qu'elles se sentaient de plus en plus à l'aise pour raconter leur histoire aux autres au fur et à mesure que l'atelier avançait. En outre, des directives ont été développées à l'intention des journalistes sur la manière de parler de la violence à l'égard des femmes dans des situations de conflit de manière plus intelligente et responsable. En outre, une consultation nationale a été organisée dans le but d'élaborer des directives pour l'établissement de rapports éthiques.

Timor-Leste

Un programme mis en œuvre par *l'Associacion Chega Ba Ita (ACBIT)* au **Timor-Leste** travaille avec des victimes de violences fondées sur le genre liées à des conflits dans 13 districts. Au cours des six premiers mois de mise en œuvre du projet, ACBIT a créé une base de données pilote des victimes, achevé une étude initiale, formé 23 facilitateurs à des méthodes de recherche participative et sensibilisé les communautés sur l'impact de la violence sexuelle et fondée sur le genre liée aux conflits au moyen de programmes radio et d'une exposition itinérante.

LE FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DES NATIONS UNIES INVESTIT ACTUELLEMENT

PRÈS DE 8 MILLIONS DE DOLLARS US DANS DES PROJETS S'ATTAQUANT AU PROBLÈME DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES DANS DES SITUATIONS DE CONFLIT ET D'APRÈS-CONFLIT

L'organisation bénéficiaire *The Story Kitchen* fait s'impliquer des femmes ayant été victimes de violences dans des situations de conflit pour qu'elles relatent leurs expériences par le biais des médias, comme la radio.
Photo : ONU Femmes/Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies : Aldijana Sisic

« Après avoir assisté au meurtre de quinze personnes, j'avais oublié de sourire. Depuis que je suis venue à cet atelier et que j'ai rencontré d'autres sœurs, le sourire m'est revenu. »

*—Bénéficiaire d'un atelier de témoignage mené par **The Story Kitchen** au Népal*

RÉALISATIONS DES BÉNÉFICIAIRES DE SUBVENTIONS EN **AFRIQUE**

LE FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DES NATIONS UNIES INVESTIT ACTUELLEMENT

PLUS DE 11 MILLIONS DE DOLLARS US
DANS DES PROJETS MENÉS EN AFRIQUE

Cap-Vert

Les centres d'assistance [Centros de Apoyo a Victimas] de *l'Institut du Cap-Vert pour la réalisation de l'égalité entre les sexes* ont bénéficié à 1 981 femmes. Le projet a également formé des enseignants, des journalistes, des agents de police, des professionnels de la santé et des juristes au **Cap-Vert**.

République démocratique du Congo

La Fondation Panzi fournit un soutien psychosocial, juridique et socioéconomique intégré et reposant sur les droits fondamentaux dans des centres à guichet unique en **République démocratique du Congo**. Ceux-ci ont fourni une assistance à 25 victimes de violences et fourni des informations à 199 autres personnes.

Libéria

Au **Libéria**, grâce aux efforts *d'Episcopal Relief & Development*, 18 prêtres et cinq imams ont participé aux 16 Journées d'activisme et ont atteint 410 fidèles.

« Nos efforts ne peuvent quand même pas s'arrêter à la fin de ces 16 journées. Nous devons faire passer le message dans nos églises, nos mosquées et notre communauté toute l'année. Je suis sûr que si nous transmettons le message suffisamment, les choses changeront. »

—Père Michael Sie sur le rôle des dirigeants religieux pour prévenir et lutter contre la violence fondée sur le genre

Une exciseuse en compagnie de sa belle-fille et de son petit-enfant dans la région de Serengeti en Tanzanie, où le projet vise à mettre fin à la mutilation génitale féminine. L'exciseuse a fait part de son souhait de mettre fin à cette pratique.

Photo : ONU Femmes/Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies : Gemma Wood

Malawi

Concern Worldwide a pour objectif de créer un environnement d'apprentissage sûr dans 17 écoles et de lutter contre la violence fondée sur le genre au **Malawi**. Le projet a bénéficié à près de 40 000 femmes et filles ayant subi des violences, soit près de huit fois plus que prévu au début du projet, et à un nombre comparable de personnes dans l'ensemble de la communauté. Plus de 70 pour cent des filles qui ont participé au projet ont affirmé qu'elles se sentaient plus en sécurité.

Tanzanie

Equality for Growth crée un environnement plus sûr pour des vendeuses de marché de deux districts de Dar-es-Salam en **Tanzanie**. Le projet a contribué à former 25 assistants juridiques sur la violence à l'égard des femmes, les droits des femmes et la manière de soutenir les victimes. Il a bénéficié à 2 508 vendeuses de marché. 54 cas de violence à caractère sexiste ont été signalés à la police.

Togo

Au **Togo**, *Alafia* œuvre pour éradiquer les pratiques de veuvage néfastes et l'emprisonnement qui accroît le risque d'infection par le VIH. Une loi de 2012 accorde aux veuves le droit de refuser des cérémonies de purification qui consistent notamment à forcer la veuve à avoir des relations sexuelles avec des inconnus afin de « rompre le lien » avec son époux décédé. Toutefois, la plupart des communautés ne la connaissent pas, et la pratique reste très répandue, particulièrement dans les zones rurales. Alafia, une petite organisation récemment créée, mais déjà engagée, œuvre pour intégrer la participation de représentants du gouvernement, de chefs de village et d'associations communautaires.

Les représentants du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies ont rendu visite à l'ONG *ALAFIA* au Togo, qui s'emploie à mettre fin à la pratique préjudiciable du veuvage.

Photo : ONU Femmes/Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies : Vesna Jaric

RÉALISATIONS DES BÉNÉFICIAIRES DE SUBVENTIONS DANS LES **ÉTATS ARABES ET EN AFRIQUE DU NORD**

LE FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DES NATIONS UNIES INVESTIT ACTUELLEMENT

PLUS DE 3 MILLIONS DE DOLLARS US DANS DES PROJETS MENÉS DANS LES ÉTATS ARABES ET EN AFRIQUE DU NORD

Mauritanie

En **Mauritanie**, *SOS Esclaves* organise des ateliers de développement des capacités pour renforcer les compétences de plaidoyer et d'intervention. L'organisation soutient également un réseau de victimes dans deux régions et fournit une assistance pour libérer les personnes soumises à l'esclavage. À ce jour, 26 femmes et enfants soumis à l'esclavage ont été identifiés et libérés. Les victimes sont soutenues par des anciens esclaves formés par SOS Esclaves, qui les aident à réintégrer la société et à gagner leur vie. L'organisation fournit également des fonds d'urgence pour les anciens esclaves et les aide, s'ils le souhaitent, à intenter une procédure judiciaire contre les propriétaires d'esclaves. Plus de 1 260 personnes ont participé à des sessions de sensibilisation et 60 agents de police participant à des initiatives de libération, sept juristes et 11 parlementaires ont été formés.

Maroc

L'organisation Initiatives pour la protection des droits des femmes a fourni des conseils psychosociaux et une aide juridique à 600 victimes de violence au **Maroc** et les aide à reconstruire leur vie par l'intermédiaire d'un centre polyvalent situé dans la ville de Fez. De fait, quatre fois plus de personnes qu'initialement prévu ont recouru au centre.

État de Palestine

À Gaza, dans **l'État de Palestine**, *The Community Media Center* œuvre pour faire prendre conscience de l'omniprésence de la violence à l'égard des femmes en formant de jeunes étudiantes en journalisme sur la manière de traiter la violence fondée sur le genre dans les médias sous la perspective des droits fondamentaux. À ce jour, 30 étudiantes ont terminé le cours de 85 heures et ont contribué à créer, entre autres, le site Internet suivant : http://www.ywjournalists.org/index.html. Utilisant la presse comme principal outil, le Centre s'attache à renforcer les connaissances et les compétences des journalistes et des étudiantes en journalisme, ainsi qu'au sein des organisations communautaires et chez les femmes.

Dans **l'État de Palestine**, le *Psycho Social Counseling Center for Women* et ses partenaires de mise en œuvre s'efforcent d'éliminer le meurtre sexiste de femmes commis au nom de « l'honneur de la famille ». Le projet vise également à intégrer les droits des femmes handicapées dans les priorités liées aux droits des femmes en renforçant la capacité des ministères concernés, des législateurs et des responsables politiques et en améliorant la performance des Unités de protection des femmes de la police.

RÉALISATIONS DES BÉNÉFICIAIRES DE SUBVENTIONS EN **ASIE ET DANS LE PACIFIQUE**

LE FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DES NATIONS UNIES INVESTIT ACTUELLEMENT

PLUS DE 17 MILLIONS DE DOLLARS US DANS DES PROJETS MENÉS EN ASIE ET DANS LA RÉGION PACIFIQUE

Cambodge

Au **Cambodge**, le projet *CARE* a permis de former 148 nouveaux pairs éducateurs et a bénéficié à 1 192 femmes dans les secteurs de l'hôtellerie et du divertissement dans l'objectif de créer des lieux de travail plus sûrs pour les femmes. Le projet a également affiché des progrès dans le secteur du karaoké, bénéficiant à 321 employées du secteur. CARE a collaboré avec six responsables des ressources humaines dans des usines textiles pour élaborer une politique relative au harcèlement sexuel, et 40 membres du service des ressources humaines de 28 usines textiles ont bénéficié d'une formation. Environ 11 500 travailleuses dans le secteur textile ont bénéficié du programme durant l'année.

Fidji

Dans les îles **Fidji**, le projet *Medical Services in the Pacific (MSP)* a porté sur la mise en œuvre d'un modèle de services cliniques de proximité conçus pour fournir des services intégrés et des informations aux femmes sur leur lieu de travail. En mettant en service des cliniques mobiles dotées de praticiens qualifiés dans sept zones rurales, le projet a permis de renforcer l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive et de fournir de services de conseil et de réorientation aux victimes d'agressions. Au total, 6 854 personnes (4 938 femmes et 1 916 hommes) ont directement bénéficié du projet, soit en recourant à l'un des services cliniques de MSP, soit en participant à une session de sensibilisation sur la violence fondée sur le genre, la santé sexuelle et reproductive et la protection de l'enfance. La clinique One Stop Shop mise en place par MSP a fourni des soins à 186 femmes et filles victimes d'un viol suite à son accord avec la police des îles Fidji. MSP a reçu l'agrément formel du Ministère de l'Éducation pour dispenser des programmes de sensibilisation dans les écoles primaires et secondaires des îles Fidji, avec un accent sur la protection de l'enfance. MSP participe maintenant également aux réunions de parties prenantes sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles et à différentes autres réunions/ateliers de consultation avec le Ministère de la Santé.

Indonésie

L'Association de femmes positives ***Indonésie*** (Ikatan Perempuan Positif Indonesia, IPPI) a signé un protocole d'accord avec un certain nombre de prestataires et a formé 34 pairs éducateurs et 28 conseillers sur l'intégration de réponses au problème de la violence à l'égard des femmes et du VIH/sida. Un concours de blogs et la diffusion d'entretiens interactifs à la radio nationale ont compté parmi les initiatives créatives et stratégiques d'IPPI qui se sont révélées le plus efficaces pour sensibiliser les femmes vivant avec le VIH à la violence fondée sur le genre. En outre, IPPI a mis en place un mécanisme très utile sur son site Internet permettant de dénoncer la violence à l'égard des femmes vivant avec le VIH.

Inde

En **Inde**, *PRAGYA* met en œuvre un projet visant à combattre la violence à l'égard des femmes vivant dans les tribus. Le projet vise à susciter des changements d'attitude pour s'attaquer à la violence à l'égard des femmes au niveau structurel dans la société tribale. Il aborde la question des normes sexospécifiques profondément ancrées. Le projet est mis à l'essai dans plusieurs districts tribaux et sera transmis à des parties prenantes au niveau national et à tous les districts à dominance tribale.

En **Inde**, *Breakthrough* met en œuvre une initiative reposant sur les arts et la technologie afin de donner aux jeunes la capacité de comprendre le rôle qu'ils peuvent avoir dans l'élimination de la violence à l'égard des femmes et de les motiver à agir. La campagne #Askingforit de Breakthrough, qui se concentre sur la prévention du harcèlement sexuel autour des arrêts de bus et des stations de métro, a été mise en œuvre dans 14 lieux à Delhi et dans l'Uttar Pradesh et le Karnataka.

Toujours en **Inde**, un projet du *Karnataka Health Promotion Trust* visait à autonomiser les travailleuses du sexe en faisant prendre conscience de la violence dont elles sont victimes en tant que violation des droits fondamentaux. Le projet est parvenu à dépasser l'objectif de 30 000 travailleuses du sexe fixé au départ et à fournir une formation à 12 000 autres bénéficiaires. Le projet a contribué à réduire la violence de la police à l'égard des travailleuses du sexe, à accroître les dénonciations de violence non policière et à renforcer la couverture positive des travailleuses du sexe dans les médias.

Îles Marshall

La subvention accordée au *Ministère de l'Intérieur* dans les **Îles Marshall** soutient l'application de la loi de 2011 sur la protection et la prévention de la violence domestique, qui comporte une approche complète visant à prévenir la violence domestique et améliorer le soutien apporté aux femmes et aux enfants à risque. Durant ses premiers mois de fonctionnement, le projet a organisé une formation pour les premiers intervenants dans les cas de violence domestique destinée au département de police des Îles Marshall. Suite à ce projet, le gouvernement des Îles Marshall a participé aux 16 Journées d'activisme et a collaboré avec la presse afin de continuer à faire connaître le problème de la violence domestique et à sensibiliser le public au projet lui-même.

Mongolie

En **Mongolie**, le *Women's Fund et le Réseau local d'ONG de femmes* ont fourni à 20 formateurs locaux une formation pilote sur la violence fondée sur le genre et des techniques de prévention dans quatre écoles comprenant 313 étudiants. Six membres du Réseau d'ONG de femmes, trois directeurs d'école, quatre travailleurs sociaux en milieu scolaire, six enseignants en éducation civique et un représentant du Département local de l'enfance et de la famille ont suivi cette formation des formateurs qui s'est tenue à Oulan-Bator.

Papouasie-Nouvelle-Guinée

Voice for Change est l'une de rares ONG locales traitant des droits fondamentaux des femmes en **Papouasie-Nouvelle-Guinée**. Le nombre croissant de victimes de violences qui recourent au service reflète le travail de sensibilisation du projet à l'impact de la violence et à la nécessité d'une action des communautés pour y mettre fin. Les défenseurs des droits fondamentaux ont été formés et soutenus pour être des agents de changement dans les communautés et pour fournir un service d'orientation des victimes vers des soignants. Le bénéficiaire de la subvention a également facilité des consultations communautaires et une formation sur l'égalité des sexes et les droits fondamentaux avec différents groupes, y compris des tribunaux de village.

Îles Salomon

Dans les **Îles Salomon**, un projet dirigé par l'Équipe de pays des Nations Unies *(ONU Femmes, PNUD, UNICEF, FNUAP)* a aidé à garantir que cinq sur 11 principales agences gouvernementales ont des plans de travail ou des programmes/activités sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et vont mettre en œuvre la loi de 2014 sur la protection de la famille. Dans le cadre du programme de sensibilisation à la question du genre, 110 personnes des secteurs public et privé et 27 prestataires de services (20 à Honiara et sept de la province d'Isabel) ont été formés pour fournir de manière plus coordonnée des services essentiels à des victimes de violences. En outre, 20 procureurs et avocats ont été formés pour comprendre les mythes autour des preuves médicales dans les affaires d'agression sexuelle et de viol.

« C'était la première fois que je suivais une formation sur le suivi et l'évaluation, et j'ai beaucoup appris. Je suis convaincue que je peux apporter une bien plus grande contribution au projet après la formation, et j'ai eu l'occasion de rencontrer des hommes et des femmes exceptionnels et vraiment engagés… Le partenariat entre les Nations Unies et le gouvernement des Îles Salomon est une excellente initiative, et ce projet n'est qu'un début. »

—Julianne Wickham, Ministère de la Femme, des Enfants et des Affaires familiales, coordinatrice des politiques

Thaïlande

Un projet mis en œuvre par le *Comité international de secours et la Karenni National Women's Organization (KNOW)* visant à s'attaquer à la violence à caractère sexiste dans le camp de réfugiés de Karenni, à la frontière entre la **Thaïlande** et la **Birmanie**, a fourni des services à 110 victimes de violences. En outre, 4 998 femmes et filles ont bénéficié d'activités de formation et de sensibilisation et le processus de transmission du programme à l'organisation KNOW à la fin de ce projet a été réalisé comme prévu.

En **Thaïlande**, la *Rainbow Sky Association* utilise le modèle reconnu de « compétence de la vie communautaire » pour donner aux communautés de quatre provinces les moyens de s'attaquer à des problèmes liés aux droits fondamentaux, ainsi qu'à la violence, la stigmatisation et la discrimination. La formation du programme permet à des lesbiennes et des femmes transgenres d'assumer des rôles de leadership pour parler de ces questions avec d'autres parties prenantes. Les données récoltées dans le cadre du projet ont été présentées au gouvernement et sont utilisées dans les discussions sur l'élaboration de politiques.

Viet Nam

Plan **Viet Nam** met à l'essai un modèle basé sur des recherches sur des écoles tenant compte de la question du genre dans 20 écoles de Hanoi. Entre décembre 2014 et mai 2015, 4 912 cours ont été dispensés par 498 chefs d'établissement dans les 20 établissements du projet afin de fournir à 16 138 adolescentes et adolescents des connaissances sur la violence à caractère sexiste à l'école, le cycle de violence et des agressions sexuelles ainsi que des compétences sur la manière de chercher de l'aide et de gérer ses émotions. Plus de 70 pour cent des étudiants interrogés ont évalué les cours comme « nécessaires » et « très nécessaires ». Vingt bureaux de consultation dans les écoles ont fourni des services à 1 111 adolescentes et adolescents (614 filles et 497 garçons). Une enquête auprès d'étudiants sélectionnés de manière aléatoire dans les 20 établissements a révélé que 93 pour cent d'entre eux ont trouvé les séances de conseil efficaces et 91 pour cent recommanderaient le service à leurs amis.

Des élèves de quatrième année du secondaire en Mongolie participent à une formation sur la prévention et la protection contre la violence sexiste.

Photo : Odmaa B.

RÉALISATIONS DES BÉNÉFICIAIRES DE SUBVENTIONS EN **EUROPE ET EN ASIE CENTRALE**

LE FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DES NATIONS UNIES INVESTIT ACTUELLEMENT

PLUS DE 7 MILLIONS DE DOLLARS US DANS DES PROJETS MENÉS EN EUROPE ET EN ASIE CENTRALE

Albanie

En **Albanie**, *Refleksione*, en collaboration avec le PNUD, le Ministère de la Justice et les Ministères du Travail, des Affaires sociales et de l'Égalité des chances a mis à profit le succès d'un programme soutenu par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies qui a produit un système modèle de référence des victimes de violences à des spécialistes dans cinq municipalités.

Arménie

Le *Centre de ressources pour les femmes*, la première organisation s'attelant à la violence sexuelle à l'égard des femmes en **Arménie**, met un œuvre un projet visant à promouvoir la responsabilité du gouvernement dans la mise en œuvre du Plan d'action stratégique de 2011-2015 visant à combattre la violence à caractère sexiste. Le projet joue un rôle de pionnier dans la mise au point d'un système de référence pour les victimes sur la base d'une coopération durable entre les organisations gouvernementales et non gouvernementales.

Kosovo (en vertu de la résolution du Conseil de sécurité 1244/1999)

Le *Centre européen sur les questions des minorités* est en train de mettre en œuvre un projet au **Kosovo** (en vertu de la résolution du Conseil de sécurité 1244/1999) axé sur la réduction du risque de violence domestique et de mariage précoce et forcé dans les communautés minoritaires. Le projet cible principalement des femmes et des filles des communautés serbe, rom, ashkali et égyptienne. Dans le cadre d'une initiative novatrice, huit femmes issues de ces groupes minoritaires ont été formées pour être assistantes juridiques.

Serbie

La *Foundation B92* met à l'essai un nouveau projet d'autonomisation économique dans un refuge de la ville de Sombor, en **Serbie**, pour les femmes victimes de violences. Ce projet vient combler une importante lacune dans la fourniture de services en offrant des formations aux utilisatrices, anciennes et présentes, du refuge de Sombor, ainsi qu'en leur donnant des occasions de travailler en réseau avec des représentants du secteur privé pour améliorer leurs perspectives d'indépendance économique. À ce jour, plus de 40 femmes ont suivi une formation sur la manière de mettre en place et de gérer une microentreprise. Le projet a également créé une entreprise sociale, appelée le « Bon jardin », qui produit des légumes biologiques au refuge. Les bénéfices dégagés de cette serre écologique qui est également un centre de formation seront utilisés pour financer de futures formations d'autonomisation économique dans le refuge après la fin du projet.

« Les femmes qui ont participé à la formation sont très satisfaites, moi la première… Je suis très heureuse que cet atelier puisse offrir à ces jeunes femmes des options réelles de travail indépendant. »

—Jelena Karajanković, Présidente de l'organisation de femmes Panonske Dobre Vile (Bonnes fées de Panonija), Serbie

L'association de femmes Sandglass œuvre pour renforcer les services de prévention et d'intervention à Rasina, l'un des quartiers les plus marginalisés et les plus sous-développés de Serbie. Durant la première année de mise en œuvre du projet, Sandglass a doublé le nombre de femmes victimes de violences demandant de l'aide et de l'assistance au moyen de sa ligne d'assistance téléphonique 83. Sandglass a soutenu trois groupes de femmes dans le district de Rasina dans l'établissement de services d'assistance par des spécialistes à des femmes victimes de violences, et plus particulièrement des femmes roms ou handicapées. En 2015, Sandglass a organisé 19 manifestations de rue consacrées aux droits et à la sécurité des femmes ce qui a contribué à maintenir le caractère prioritaire de ces questions dans le programme politique local.

En **Serbie**, l'*Équipe de pays des Nations Unies* met à l'essai un programme de travail avec des auteurs de violences dans quatre centres de protection sociale afin d'évaluer la possibilité d'intégrer cette intervention dans les services de protection sociale du pays.

Tadjikistan

Au **Tadjikistan**, l'ONG *Najoti kudakon* a créé six groupes de soutien dans lesquels les femmes ayant vécu des expériences de violence domestique similaires se soutiennent mutuellement. Durant la première année de mise en œuvre, 51 victimes au total ont été dirigées vers ces groupes en provenance des zones couvertes par le projet. 38 avaient subi des violences domestiques (trois étaient des filles ou des jeunes femmes handicapées). Le taux de suicide a diminué dans les zones de couverture du projet : en 2014, 13 cas avaient été enregistrés, et en 2015 ils n'étaient que sept.

Ukraine

La *Fondation* ***ukrainienne*** *pour la santé publique* a mis en œuvre un projet visant à améliorer l'accès aux soins et le soutien aux femmes et aux filles vivant avec le VIH ainsi qu'aux femmes et aux filles de la rue. Le projet a réussi à mettre en place un système d'intervention intersectorielle et à renforcer la capacité des prestataires de services. Plus de 300 victimes de violences y ont été référées, et 176 personnes ayant survécu à des violences fondées sur le genre, y compris des femmes et des filles séropositives et/ou de la rue, ont participé au programme de formation pour leur autonomisation.

Le *Fonds pour les femmes* ***ukrainiennes*** a fourni une formation à 25 animatrices de neuf régions sur le leadership et la violence à l'égard des femmes et des filles. À l'issue de la formation, les filles élaboreront une stratégie d'actions communes devant être mises en œuvre durant la deuxième étape du projet. Des activités de sensibilisation et de communication seront coordonnées et des groupes de soutien entre pairs seront établis pour diriger les filles exposées à des risques élevés de violence vers des services.

La directrice de l'ONG *Najoti Kudakon*, Kurbangul Kosimova, indique l'endroit où se trouve l'ONG, car il s'agit de l'unique abri pour les victimes de violence au Tadjikistan.

Photo : ONU Femmes/Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies : Theresia Thylin

RÉALISATIONS DES TITULAIRES DE SUBVENTION EN **AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES**

LE FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DES NATIONS UNIES INVESTIT ACTUELLEMENT

PLUS DE 11 MILLIONS DE DOLLARS US DANS DES PROJETS MENÉS EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES

Antigua-et-Barbuda

La *Direction de l'égalité des sexes* à **Antigua-et-Barbuda** travaille pour mettre en œuvre le Plan d'action nationale stratégique 2013-2017 afin de mettre fin à la violence fondée sur le genre. Ses principales activités comprennent l'établissement d'un centre d'assistance aux femmes victimes de violence sexiste qui est ouvert en permanence, d'un réseau efficace de référence à des spécialistes, et d'une base de données nationale répertoriant les cas de violence à caractère sexiste.

Belize

Au **Belize**, le *Département pour les femmes* a dirigé la mise en œuvre du Plan national d'action sur la violence fondée sur le genre (2010-2013), le premier plan de ce genre aux Caraïbes à avoir été adopté comme politique gouvernementale officielle. Guidé par son approche multisectorielle, le Département a travaillé en étroite collaboration avec les responsables de la coordination des questions d'égalité des sexes dans différents ministères chargés de contrôler la mise en œuvre du Plan d'action.

El Salvador

L'Asamblea de Cooperación por la Paz met en œuvre un projet visant à améliorer les interventions et la coordination institutionnelle des parties prenantes pertinentes à **El Salvador** aux niveaux national et municipal et contribue à renforcer les compétences de supervision et de plaidoyer d'organisations locales de femmes et de jeunes.

Grenade

À **Grenade**, le *Ministère du Développement* social a dirigé une initiative intersectorielle pour renforcer le soutien aux victimes, améliorer la qualité des services de santé et de justice et coordonner la collecte de données systématique afin d'assurer la responsabilisation. Le projet a créé une unité spéciale pour les victimes dans plusieurs importantes agences de l'État, y compris la police, afin de combattre l'impunité.

Mexique

Au **Mexique**, l'organisation *Católicas por el Derecho a Decidir* a dirigé l'application de lois et de recommandations faites au gouvernement mexicain par la Cour interaméricaine des droits de l'homme dans ses décisions relatives à la violence. Le projet avait pour objectif de normaliser des protocoles d'enquête criminelle, de renforcer la collecte de données afin de garantir la responsabilité, et de générer des procédures de partage de connaissances efficace et d'interventions de la police ciblées.

Pérou

L'organisation *Estudio para la Defensa de los Derechos* de la Mujer (DEMUS) œuvre pour mettre fin à l'impunité de la violence sexuelle au moyen de l'application améliorée du nouveau code **péruvien** de procédure pénale. Plus de 60 magistrats ont contribué à sensibiliser le public à l'importance de la révision des procédures judiciaires dans l'application efficace du nouveau code. La ville de Junin a approuvé un protocole sur la constitution d'une Procédure de déclaration unifiée pour les victimes de violences sexuelles que DEMUS a élaborée.

Uruguay

En **Uruguay**, l'*Équipe de pays des Nations Unies* a mis en œuvre un projet renforçant un solide partenariat existant entre sept agences des Nations Unies, 12 entités gouvernementales et un réseau de plus de 30 organisations de la société civile dans le but de rationaliser la coordination des efforts du gouvernement et de la société civile en vue de mettre fin à la violence et de recueillir des preuves permettant de garantir la responsabilisation et l'efficacité.

Des participantes prennent part à une réunion de l'association des personnes âgées dans la communauté d'Ayacuyo au Pérou.
Photo : ONU Femmes/Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies : Mildred Garcia

RÉALISATIONS DES BÉNÉFICIAIRES DE SUBVENTIONS EN **PROJETS TRANSRÉGIONAUX**

LE FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DES NATIONS UNIES INVESTIT ACTUELLEMENT

PRÈS DE 5 MILLIONS DE DOLLARS US DANS DES PROJETS TRANSRÉGIONAUX

Afghanistan et Tadjikistan

En **Afghanistan et au Tadjikistan**, deux pays accueillant un grand nombre de personnes déplacées de force, le *Conseil danois pour les réfugiés* a établi cinq cliniques juridiques (trois en Afghanistan et deux au Tadjikistan) qui sont spécifiquement axées sur les besoins des réfugiés et des personnes déplacées. Dans les régions cibles de l'Afghanistan, 45 hommes et 45 femmes ont participé aux sessions de formation qui se sont déroulées sur une durée de deux mois et ont couvert des questions relatives aux risques auxquels les réfugiés sont confrontés, surtout ceux d'entre eux de sexe féminin. Au Tadjikistan, 28 hommes et 45 femmes des zones ciblées ont bénéficié de séances de formation leur permettant d'être mieux sensibilisés aux droits des femmes et à la violence à caractère sexiste.

Afghanistan, Bangladesh, Cambodge, Égypte, Mali, Niger, Nigeria, Pakistan, Rwanda, Somalie, Soudan et Viet Nam

Le projet *Oxfam Novib* œuvre pour faire évoluer la notion enracinée qui prévaut en **Afghanistan, au Bangladesh, au Cambodge, en Égypte, au Mali, au Niger, au Nigeria, au Pakistan, au Rwanda, en Somalie, au Soudan et au Viet Nam**, selon laquelle la violence à l'égard des femmes est « normale » et inévitable. Les pays ciblés présentent des niveaux particulièrement élevés de violence à l'égard des femmes et un discours généralisé qui normalise les agressions. Oxfam Novib collabore avec les organisations Soul City Institute (Afrique du Sud), Breakthrough (Inde) et Puntos de Encuentro (Nicaragua) — toutes ayant reçu dans le passé des subventions du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies et ayant de l'expérience dans le domaine du divertissement instructif — sur le principal outil de changement, le divertissement instructif. Le quatrième partenaire de mise en œuvre, Communications Initiative (Canada) se consacre au partage de connaissances et au travail en réseau entre les groupes afin de renforcer les capacités et d'améliorer les résultats.

Un programme radiophonique en 20 épisodes, intitulé *Worth 100 Men* et diffusé en Égypte à l'intention des groupes d'auditeurs locaux, fait partie de ces initiatives. Le théâtre et des émissions-débats sont utilisés pour sensibiliser les communautés aux conséquences du mariage précoce au Soudan du Sud. Une émission radiophonique pilote est aussi en cours au Rwanda. Les groupes d'auditeurs représentent toutes les provinces et comprennent des groupes d'hommes, de femmes, des groupes mixtes et des étudiants. Au Pakistan, les partenaires ont lancé un projet sur le mariage précoce ciblant spécifiquement les garçons et les filles et leurs parents dans le but de changer les attitudes et les comportements. Au Mali, des partenaires ont élaboré et appliqué des stratégies de divertissement éducatif afin de réduire la violence à l'école.

Brésil et République démocratique du Congo (RDC)

Au **Brésil** et en **République démocratique du Congo (RDC)**, *Promundo* met en œuvre un projet visant à prévenir la violence à l'égard des filles dans un contexte de forte violence urbaine (Brésil) et de conflits (RDC). Le but de cette intervention consiste à travailler directement avec des adolescentes et des adolescents qui ont fait l'expérience ou ont été témoins de violences. Des tests avec deux manuels pourtant sur le thème « Des jeunes vivant dans la paix » ont débuté. Ils fournissent aux filles et aux garçons de nouvelles compétences positives et transformatrices dans le domaine du genre qui leur permettent de faire face à l'exposition à la violence, y compris la violence sexuelle, et à sa normalisation, dans leur société. Promundo a également mis sur pied des groupes de conseil technique et a formé un partenariat stratégique avec des écoles et des organismes gouvernementaux en RDC et au Brésil.

DEPUIS SA CRÉATION, LE FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DES NATIONS UNIES A FOURNI UN SOUTIEN À

PLUS DE 426 ORGANISATIONS DANS PLUS DE 136 PAYS ET TERRITOIRES, AVEC DES SUBVENTIONS S'ÉLEVANT À PLUS DE 116 MILLIONS DE DOLLARS US

EN 2015, LE FONDS A SOUTENU

111 PROJETS DANS 76 PAYS ET TERRITOIRES

AU COURS DE L'ANNÉE, IL A OCTROYÉ DES SUBVENTIONS À

33 NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES DANS 29 PAYS ET TERRITOIRES

COMPRENANT 30 ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET TROIS GOUVERNEMENTS

D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE 2018, CES NOUVELLES SUBVENTIONS DEVRAIENT ATTEINDRE 1,7 MILLION DE BÉNÉFICIAIRES DIRECTS

Atelier sur les connaissances juridiques avec les diplômés du programme et prestation de services d'aide juridique dans les zones rurales à Chimaltenango au Guatemala.

Photo : ONU Femmes/Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies : Mildred Garcia

NOTES DE FIN DE DOCUMENT

1 OMS, *Global and regional estimates of violence against women: prevalence and health effects of intimate partner violence and non-partner sexual violence*, Genève, 2013..

2 UNICEF, *Female Genital Mutilation / Cutting: A Statistical Overview and Exploration of the Dynamics of Change*, juillet 2013.

3 Bases de données mondiales de l'UNICEF, 2014, sur la base des enquêtes démographiques et de santé (EDS) et des enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS) et d'autres enquêtes représentatives au niveau national, 2004-2013.

4 Emma Fulu, *Alice Kerr-Wilson et James Lang, What works to prevent violence against women and girls? Evidence Review of interventions to prevent violence against women and girls*, juin 2014, p. 32, disponible sur http://r4d.dfid.gov.uk/pdf/outputs/VAWG/What_Works_Inception_Report_June_2014_AnnexF_WG23_paper_prevention_interventions.pdf.

5 En 2015, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies a convoqué huit réunions interorganisations régionales et mondiales du CEP. Lors de ces réunions, 46 personnes de 15 agences, fonds et programmes des Nations Unies, ainsi que des membres du personnel ont participé au processus d'examen et de sélection des bénéficiaires des subventions dans le cadre du 19e cycle d'octroi de subventions du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies. En 2015, les agences suivantes ont participé au CEP : la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique ; le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) ; le Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida ; le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ; l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ; le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) ; le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ; l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) ; la Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit ; le Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) ; l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), les Commissions régionales (New York) ; la Banque mondiale ; l'Organisation mondiale de la Santé ; le Fonds d'équipement des Nations Unies et le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes. Des organisations intergouvernementales et d'autres spécialistes au niveau mondial et sur le terrain, y compris des représentants du Centre for Women's Global Leadership et Égalité maintenant, ont également participé activement au processus d'octroi de subventions.

6 http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&referer=/english/&Lang=F

NOTE : Les frontières et les noms indiqués et les désignations utilisées sur les cartes qui paraissent dans ce rapport n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part des Nations Unies.

Une mère victime de mutilation génitale féminine qui a été formée par *GAMCOTRAP* confie qu'elle ne soumettra pas sa fille à cette pratique ; sa décision est soutenue par son mari, un animateur communautaire pour *GAMCOTRAP*.

Photo: ONU Femmes/Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies : Gemma Wood

« DIJANA [UNE ORGANISATION PARA JURIDIQUE] M'A SAUVÉE. JE NE SAIS PAS SI J'AURAIS ÉTÉ CAPABLE DE CONTINUER À VIVRE SANS SON INTERVENTION »

—Commentaire d'une rescapée de la violence à caractère sexiste à propos du soutien reçu du Centre européen pour les questions de minorités au Kosovo [agissant dans le cadre des dispositions de la résolution 1244/1999 du Conseil de sécurité des Nations Unies]

220 East 42nd Street
New York, NY, 10017, USA
@UNTrustFundEVAW | #UNTF
www.untf.unwomen.org

Couverture : Un groupe de soutien de femmes du Rajasthan, en Inde, discute de questions concernant la santé, la nutrition et la lutte contre la violence à l'égard des femmes dans le cadre d'un projet exécuté par *Pragya*, bénéficiaire de l'UNTF.

Photo : ONU Femmes/Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies : Tanya Ghani